

Vue de l'état de la Nation et de la Transition : La crise sociale malienne actuelle est une conséquence logique des actions de dépouillement et de prédation de l'Etat sur la nation et son peuple.

MALI

L'information est l'oxygène des temps modernes

MARDI 09 FEVRIER 2021

787

Malikilé

www.malikile.com

QUOTIDIEN D'INFORMATION ET DE COMMUNICATION



Mahmoud Dicko

Le mémorandum satanique



Politique malienne : Le M5-RFP fustige la Transition

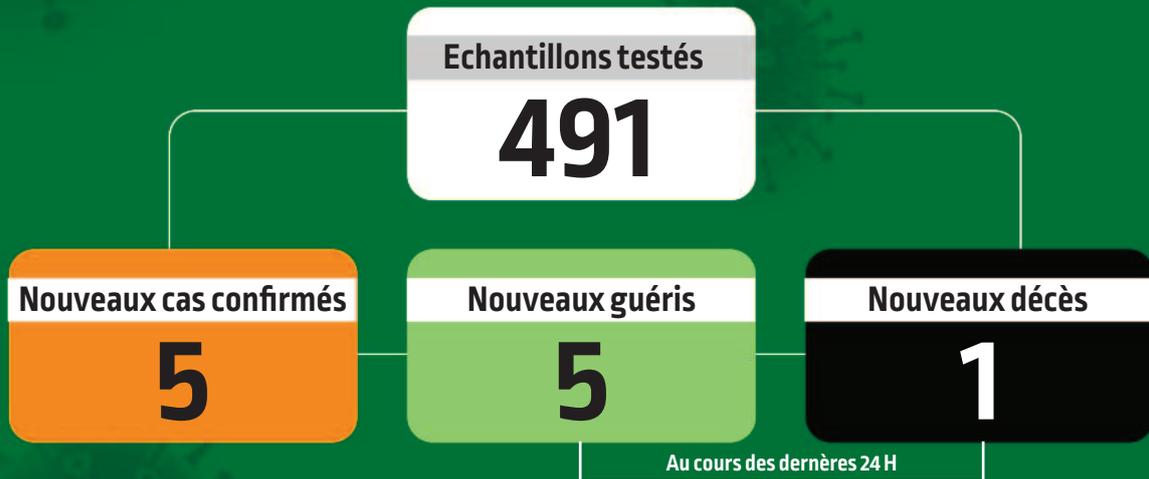


Réussite de la transition : Une nouvelle coalition est née !

COVID 19

PROTEGEONS NOUS ET PROTEGEONS LES AUTRES

Suivi des actions de prévention et de riposte au dimanche 07 février 2021



Bilan global de la situation du Covid 19



RESPECTONS LES MESURES BARRIÈRES



Porter le masque quand
la distance de sécurité
ne peut être respecter



Se laver les mains
régulièrement



Tousser ou éternuer
dans le coude



Respecter la distance
de sécurité



Utiliser le gel hydro-alcoolique
pour vous désinfecter les mains



Eviter de se serrer
les mains



Eviter de se toucher le visage :
la bouche, les yeux ou le nez

Une	Mahmoud Dicko : Le mémorandum satanique	P.5
Brèves	Financement de la force conjointe du G5-Sahel contre le terrorisme : L'Arabie saoudite apporte une contribution de plus de 65 milliards de FCFA	P.12
	Collectivités territoriales : Les enseignants en arrêt de travail	P.12
	Nord du Mali : 15 combattants d'une unité du JNIM tués et 22 motos calcinées dans une frappe de barkhane	P.13
	Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation : Le cadre de concertation entre le ministre et les partenaires techniques et financiers	P.13
	Terrorisme : Al-Qaïda veut progresser vers le golfe de Guinée	P.13
	Vente de riz : Après le pain, le riz risquerait de connaître une hausse	P.14
	Ousmane Sonko : pourquoi le leader de Pastef refuse de déférer à la convocation de la gendarmerie sénégalaise?	P.14
Actualité	Programme de Facilitation des Echanges en Afrique de l'Ouest : Le projet de plan d'action 2021 adopté	P.15
	Retard de salaire : Les enseignants de Bamako et Kayes en débrayage !	P.16
	Terrorisme au Sahel : La menace djihadiste se répand en Afrique de l'Ouest	P.17
	Célébration de la journée internationale de tolérance zéro aux MGF : Le village de Faraba à l'honneur	P.18
	CSDM/OIM : Les balises d'une collaboration fructueuse au profit de la diaspora	P.19
	Formation des médias face au COVID-19 : Outiller les journalistes pour mieux sensibiliser la population	P.20
	Sommet de l'UA : Le Mali s'engage pour une transition réussie	P.21
Politique	Politique malienne : Le M5-RFP fustige la Transition	P.23
	Réussite de la transition : Une nouvelle coalition est née !	P.25
	Vue de l'état de la Nation et de la Transition : La crise sociale malienne actuelle est une conséquence logique des actions de dépouillement et de prédation de l'Etat sur la nation et son peuple.	P.27
	Dr Choguél Kokala Maiga sur les 4 mois de la transition : « Le constat est amer... »	P.28
	Mali-niaiserie : La Transition dans l'impasse, il urge de changer de direction...	P.29
Culture & société	Cinéma : La parole aux albinos	P.31
International	L'État Guinéen : Toujours comme un bulldozer aveugle et ivre	P.32
	UA : Moussa Faki Mahamat rempile	P.32
	Affaire « Sweet Beauté » au Sénégal : Sonko s'explique sur sa présence sur les lieux et refuse de déférer à la convocation de la SR	P.33
Sport	CHAN 2021 : Défaite du Mali face au Maroc, « rentrez la tête haute », déclare Bah N'Daw	P.34



Comité de rédaction

Quotidien numérique d'informations générales paraissant du lundi au vendredi

Edité par la Société **Agence Malienne de Presse et d'Informations** (AMPI)

Siège : Rue du Gouverneur (902) Immeuble Baye Niass – Faladié (Bamako – Mali)

Email : ampikile@gmail.com / malikile@gmail.com

Site Web : www.malikile.com

Contacts : +223 70 44 22 23

- **Redacteur en Chef** : Amadou TALL
- **Rédaction Générale** : Karamoko B. Keïta, Demba SIDIBE (Stagiaire), Moctar Sow, Diala Teny Konaté, Ibrahim Sanogo, Yama Diallo
- **Gérant** : Moctar Sow
- **Service Commercial** : Youssouf Diarra
- **Secrétariat** : AZIA Bénédicte

Le champ d'application de la Loi n°2014-015 du 27 mai 2014

**portant prévention et répression de l'enrichissement
illicite s'étend à tous les agents publics sans exception**

Article 2: Au sens de la présente loi, constitue un enrichissement illicite : soit l'augmentation substantielle du patrimoine de toute personne, visée à l'article 3 ci-après que celui-ci ne peut justifier par rapport à ses revenus légitimes, soit un train de vie menée par cette personne sans rapport avec ses revenus légitimes.

Article 3: Sont assujettis à la présente loi, toute personne physique civile ou militaire, dépositaire de l'autorité publique, chargée de service public même occasionnellement, ou investie d'un mandat électif ; tout agent ou employé de l'Etat, des collectivités publiques, des sociétés et entreprises d'Etat des établissements publics, des organismes coopératifs, unions, associations ou fédérations desdits organismes, des associations reconnues d'utilité publique, des ordres professionnels, des organismes à caractère industriel ou commercial dont l'Etat ou une collectivité publique détient une fraction du capital social, et de manière générale, toute personne agissant au nom ou pour le compte de la puissance publique et/ou avec les moyens ou les ressources de celle-ci.

Les dispositions de la présente loi sont aussi applicables à toute personne morale qui a participé à la commission de l'infraction.



Mahmoud Dicko :

Le mémorandum satanique

Mahmoud Dicko alias Messi de la mosquée, esseulé, inquiet mais toujours pugnace a décidé de prendre à nouveau le Mali en otage pour ses seuls et propres intérêts. Voici, en exclusivité pour les lecteurs de Malikilé le prêche qu'il n'a plus prononcé. En version pastiche.

Ma conscience ne cesse de me tourmenter en raison du sort que je fais subir au Mali et à mes concitoyens. Je sens une tristesse infinie et mon âme affectée finit par déchirer mon cœur à la lumière de mes valeurs cardinales que sont le gain et le pouvoir imposés par autrui mais que je me suis approprié sous le couvert de la foi. Car vous le savez, la foi qui me reste est celle que je porte à l'argent. J'ai pu, grâce à mon cynisme me débarrasser du riche héritage des traditions savamment préservées au cours des siècles et ainsi j'ai pu grandir et m'élever face à ce que je considère depuis trop

longtemps comme une immense perte de temps : la croyance en la mère patrie. Le Mali, vous le savez, est héritier des grands empires du Soudan Occidental et j'ai pensé que grâce à mes talents de dribbleur, je pouvais devenir, à défaut du nouvel empereur, le nouveau Khomeiny. Mais, nul n'est prophète en son pays et les maliens regretteront longtemps d'avoir contrarié mes plans.

La foi en l'islam et l'amour patriotique dont je suis débarrassé il y a bien longtemps, me permettent désormais de tenir le discours de la duplicité et avec le cœur léger et l'incons-

science tranquille, de saborder les acquis des manifestations populaires passées au cours de l'année 2020. Si vous pouvez savoir avec quelle délectation j'observe l'échec du combat de ce noble peuple épris de paix et de justice pour une gouvernance vertueuse. Car des gouvernants, sans obsession de l'intérêt général, de la lutte contre l'impunité et l'intolérance, de l'égalité face à la loi et dans l'accès des services publics travailleront avec moi dans notre intérêt exclusif. Et tant pis pour les morts et les blessés qui ont cru en moi. Vous voyez bien que je ne parle même plus d'eux y compris dans ce manifeste.

Je ne suis parfait que dans la duplicité et la roublardise. Je ne me suis jamais trompé dans mes choix des hommes guidés par des intérêts égoïstes et matérialistes, qui n'ont jamais su incarner le redressement du Mali tant souhaité par les naïfs. J'ai cru, comme en 2013, qu'une participation forte à un projet électoral pourrait, à elle seule, porter l'espoir de résolution de mes problèmes personnels. Je me suis trompé car je n'ai pu soutirer du bougre que j'ai fait élire tout ce que je souhaitais même s'il m'a beaucoup donné. Je l'ai ensuite com-



battu pour lui en demander plus mais les choses ont failli m'échapper. Heureusement que j'ai pu me repositionner in extremis du bon côté. Mais il n'est pas question pour moi de rendre un franc troué, ni une brique, ni un sac

de ciment ni une roue de secours de ce que j'ai amassé. C'est mon butin de chasse. Beaucoup semblent oublier que j'ai déjà roulé dans la farine, en boulanger que je suis, ATT, Boubou Cissé, le M5-RFP, la CMAS, Sabati 2002, Ba-

denya ton, le Haut Conseil Islamique et enfin les colonels de Kati.

Maintenant que je constate que je ne suis plus en odeur de sainteté (ils découvrent tous que je suis plus proche de Satan que de Dieu), je dois encore tromper les maliens en portant ici la voix d'un nouvel élan de soumission, d'une urgence à agir pour mes intérêts, à penser Mahmoud, avec l'espoir que le génie malien entendra l'écho de cette voix et élèvera à mes côtés, en dupé, notre destinée.

Je suis sans agenda caché car je vogue au jour le jour en fonction de mes intérêts, ni intérêt partisan qui oblige à partager, mais je suis inquiet de ce feu que j'ai allumé qui embrase nos villes et nos campagnes, et qui pourrait, à terme, détruire « Le Vivre ensemble » dans cette maison commune qu'est le Mali. Mais moi, j'ai déjà quitté cette maison. Pas question d'aller en enfer sur terre alors que la géhenne, qui est plus lointaine, attend ceux qui ont trahi leurs semblables.

J'ai peur de la situation périlleuse que j'observe mais il n'est pas question que je coule avec mes protégés. Qu'ils se débrouillent sans moi. Je quitte le navire gangrené par la faiblesse de l'éducation, l'absence de perspective pour notre jeunesse, l'incivisme, la corruption endémique, les actes obscurantistes et les vendeurs d'illusions. Le tout sur fond de mal gouvernance dont, il est vrai, j'ai largement profité.

Depuis le 18 Août 2020, j'ai laissé ma porte grand ouverte à tous les porteurs de valises d'argent et d'uniformes. J'ai inlassablement





écouté et observé, mais la situation me paraît trop grave pour que je garde silence. Il faut sauver le soldat Mahmoud Dicko. Pour échapper donc à ce qui m'attend, je vais me désolidariser de mes complices gouvernants, publier un Manifeste et dire que si nous ne réagissons pas maintenant, activement et collectivement, l'État qui nous gouverne n'a plus de sens. Cet Etat que je connais pour avoir contribué à son installation.

Et pour ne pas perdre la main, car on ne sait jamais, je vais jouer sur plusieurs tableaux :

- reprendre la main sur le registre du dialogue et de la réconciliation avec mes frères Amadou

Koufa et Iyad Ag Ghaly avec mille et un engagements pour favoriser le dialogue et la réconciliation, aller à la rencontre de nos frères et sœurs pour porter la paix dans toutes les régions en fédérant toutes les énergies confessionnelles et à soutenir toute initiative en faveur du développement en faveur de notre jeunesse.

- obtenir pour cela le même budget qu'avait mis à ma disposition le Premier Ministre Abdoulaye Idrissa Maiga et que cet égoïste de Boubeye avait annulé.

- Réconcilier la junte de Kati et le M5-RFP dont j'ai été, souvenez-vous-en l'autorité vé nale en

bâtissant des passerelles d'échange entre les acteurs civils et armés et en contribuant à la construction d'un nouveau pacte républicain entre tous les acteurs maliens.

Voici donc le nouveau prêche de l'imam Mahmoud Dicko aujourd'hui discrédité, isolé, inquiet et qui se prend pour ce qu'il n'est pas : un messie pour le Mali.

Il confond juste le Messi du foot avec le messie du bon Dieu.

■ Moctar Sow

malikile.com
La première Plateforme de Distribution de communiqués et de relation médias et bien d'autres services !

MIGRATION IRREGULIERE : 48 MALIENS PERISSENT EN MER

Primature du Mali

Clôture des assises nationales sur le coton: le plan de sauvetage défini

Le Premier ministre, Chef du Gouvernement, M. Moctar Ouane, au nom de SEM Bah N'Daw, Chef de l'Etat, a présidé, ce lundi 8 février 2021, la clôture des assises nationales sur le coton.

L'objectif de ces assises est de contribuer à la relance de la filière afin de la rendre plus résiliente, plus compétitive et durable.

Le Premier ministre a rassuré les acteurs de la filière de la volonté du Gouvernement d'accorder au secteur un ordre de priorité élevé afin de permettre au coton de reconquérir sa place sur l'échiquier sous-régional contribuant ainsi à soutenir l'économie malienne et à améliorer les conditions de vie des producteurs.



Félicitations du Gouvernement

Le Premier ministre M. Moctar OUANE salue le parcours des Aigles En Échos au message de félicitation du Chef de l'État son excellence BA NDAW, je voudrais vous assurer du plein soutien du gouvernement et saluer l'esprit d'équipe qui vous a animé tout au long de cette compétition CHAN Cameroun 2021.

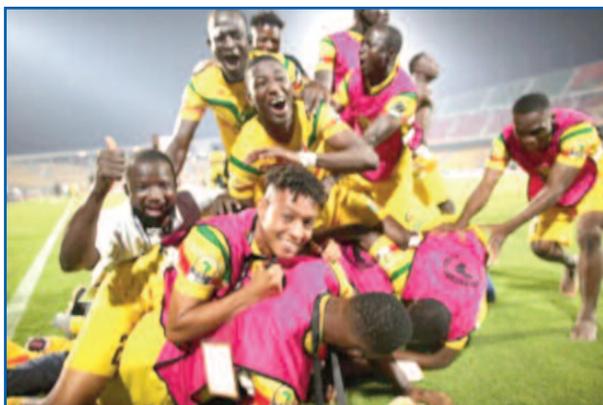
Merci pour votre engagement pour le Mali.

Félicitations à l'encadrement des Aigles

Bravo et en avant pour des victoires futures.

M. Moctar OUANE

Premier ministre, Chef du Gouvernement



MALI KANU

Armée de l'Air : Commémoration de ses 45 ans d'existence



Devoir de mémoire, c'est le thème retenu cette année pour commémorer le 45ème anniversaire de la création de l'Armée de l'Air du Mali. Dans le contexte actuel de crise sanitaire, cette journée sobre mais pleine de signification a été organisée ce samedi 6 février 2021, sous la présidence du Chef d'Etat-major de l'Armée de l'Air, le Colonel Alou Boi Diarra.

Cette journée commémorative a été marquée par deux événements majeurs. A savoir, le 45ème anniversaire de la création de l'Armée de l'Air, à travers la montée des couleurs, et la remise d'attestations aux partants à la Retraite au titre de l'année 2020 ; cela dans toutes les Bases aériennes du pays.

Ces partants à la retraite, qui ont abattu un travail titanesque au sein des forces armées maliennes, ont vu leur mérite récompensé par des attestations de reconnaissance.

Ils sont au nombre de 20 dont un officier général, 12 officiers et 7 sous-officiers ayant servi le pays, en particulier l'Armée de l'Air avec loyauté, honnêteté et dévouement tout au long de leurs glorieuses carrières. Parmi ces retraités, deux nous ont quitté des suites de maladies. Il s'agit de feu Colonel-major Mamadou Koné et de feu lieutenant Salika Djiré.

"Pendant une trentaine d'années, ces anciens ont toujours montré aux aviateurs le bon exemple d'esprit de sacrifice et de cohésion", a martelé le Chef d'Etat-major.

Le colonel Alou Boi Diarra, a ensuite souligné que le flambeau que ces anciens ont légué continuera de briller aussi fort et longtemps que le Mali sera.

Le Chef d'Etat-major a saisi cette occasion pour décliner brièvement la vision de l'Armée de l'Air à travers trois objectifs majeurs à l'horizon de 2025. D'abord "Aller plus haut", pour construire une armée professionnelle et bien organisée, avec des femmes et des hommes compétents et dévoués. Ensuite, "Plus loin" en s'équipant pour tenir dans la durée, avec un plan d'équipement cohérent, une préparation opérationnelle digne de la mission. Enfin, "Plus haut" déterminés à gagner cette guerre qui nous est imposée, en nous appuyant sur nos capacités intrinsèques pour redynamiser la coopération interarmées. Ces événements ont été parallèlement célébrés dans les bases aériennes 101 de Sénou, 102 de Sévaré et 103 de Gao.

Une prière et un cocktail ont mis fin à la cérémonie. Pour rappel, l'Armée de l'Air a été créée le 6 février 1976.



CHAN 2021 | Message du Président Bah N'DAW aux Aigles du Mali
"Chers Aigles,
Nous voici arrivés au terme du Championnat d'Afrique des Nations CHAN, édition 2021, où vous avez dignement représenté votre pays que vous avez su enchanter et servir jusqu'au bout. Vous vous êtes admirablement battus. Il y avait seize équipes au départ, vous êtes arrivés deuxième du Continent africain. Bravo! Par votre combativité, votre esprit d'équipe votre sens patriotique, je vous le redis, vous êtes un exemple pour chacun de nous. En félicitant l'équipe marocaine, vainqueur de la compétition, je voudrais vous dire de nouveau combien je suis fier de vous, fier de votre encadrement, fier du leadership du Ministère de la Jeunesse et des Sports, fier enfin de l'accompagnement de la Fédération Malienne de Football. Recevez mes félicitations, celles de toute la Nation et celles de tout le Gouvernement. Rentrez au pays la tête haute.
Vive les Aigles
Vive le Mali"
Bamako le 7 février 2021
SEM Bah N'DAW
Président de la Transition
Chef de l'Etat



Maliba Culture

ORTM: UN REVE BRISE

Le rêve de Salif Sanogo vient être écourté suite au décret du Conseil des ministres du mercredi, 3 février 2021. Une date qui restera certainement gravée dans la mémoire des milliers de téléspectateurs de l'Ortm, qui avaient repris goût avec la passion du service public. Selon une enquête réalisée auprès des téléspectateurs, 70% des enquêtés se disent surpris de cette décision de la transition.
"Le départ de Salif est une grande perte pour l'Ortm car il avait déjà commencé à entreprendre des grandes innovations" a soutenu une femme animatrice qui a souhaité garder l'anonymat. Cette décision intervient à un moment où Salif Sanogo commence à laisser ses empreintes sur l'avenir de Bozola en révolutionnant le plateau technique, notamment, la numérisation du studio, la réorganisation de la structure ainsi que la diversification des grilles du programme de la chaîne nationale.



Connu pour son engagement et son dynamisme dans le traitement de l'information, le désormais ancien Directeur général de l'Ortm partira sans atteindre l'objectif qu'il s'était donné lors de sa nomination à la tête de l'Ortm. Sachez tout simplement que chaque chose a une fin. L'histoire retiendra que vous avez soulevé le flambeau de l'Ortm pendant votre passage à sa tête. Tout en espérant vous retrouver, MalibaCulture vous souhaite bonne chance dans vos futurs projets.



J'aime mon pays le MALI

La victoire aurait fait beaucoup de bien mais bon c'est ça aussi le foot. Vous avez donné le meilleur de vous et vous nous avez fait vibré jusqu'au bout. Bravo à vous les jeunes, bravo à l'encadrement. Retravaillez les faiblesses et préparez la CAN. Malienne et fière
Adam Dicko. JMPM TV. J'aime mon pays le Mali



Amadou Doumbia

La dépression tue et la seule solution est de parler à quelqu'un qui ne vous juge pas. Pour montrer mon soutien, j'ai besoin de six personnes qui publient ce message en copiant et collant. De cette façon montrons qu'elles seront toujours là quand quelqu'un a besoin de parler. Je suis presque sûr de qui va le faire (franchement oui)



LE PAYS DOGON

Pays dogon/koro: Ce Samedi 06 Février 2021, Dans le cadre de l'opération "Bol Lei" qui a été initiée par le collectif des associations jeunes du pays Dogon (CAJPD)

Le #Mouvement Notre Baouro «MNB» à fait un geste hautement symbolique en soutenant l'opération à hauteur de «152.000 fcfa» Au nom du président d'honneur du MNB Oumar Poudiougou les trois personnes qui ont été délégués pour la remise de la dite Somme à la commission de suivie de #Koro, sont : Souleymane Dougnon, Hassim Poudiougou Poudiougou et Antiamba Guindo. Remerciements aux donateurs et donatrice .



Dramane Diarra

Une action peut-être utile et importante, mais la reconnaissance la rend plus noble. Fier de mes jeunes frères Ismaïla DOUCOURE (Master



Soumy) et Kalifa TANGARA (Dony Brasco) d'avoir perpetué la vertu de la reconnaissance en me décernant cette attestation suite au "Festi hip hop 2020". Courage et bonne chance dans vos entreprises. Mais à Djimé Kanté et Samba Gassama General , vous vous trompez en considérant Galedou Soumy comme bourgeois et prolétaire Dony Brasco son manager de bourgeois qui entretient la bourgeoisie jusque dans son nom: "Dony Brasco "



Aida Haidara

ADAM BA KONARÉ NOUS AVAIT DÉCRIT QUI ÉTAIT RÉELLEMENT L'IMAM HYBRIDE

Dans sa lettre ouverte au CNSP, l'écrivaine historienne avait dédié une partie à l'imam Dicko.

Mahmoud Dicko se dit sage, et en tant que sage, son rôle, martelait-il inlassablement, est de calmer, d'apaiser, de concilier, de réconcilier. Nonobstant, Mahmoud Dicko n'est pas un religieux banal. La marge est étroite entre l'imam et le politique, le sage et l'insurgé. Il est devenu un révolutionnaire pour de vrai, mobilisant, engrangeant, drainant des foules. Il a des adeptes qui l'idolâtrèrent : il est le « très respecté », le « très éclairé » imam Dicko. Le M5-RFP lui a décerné le statut d'autorité morale de l'organisation.

L'action de l'imam Dicko, cependant fiché ami d'IBK, qui dit même avoir transformé les mosquées en lieux de campagne électorale pour ce dernier en 2013, a été une agitation de fond, une deférlante gro-melante et menaçante, hurlante et agissante, qui a agrégé les frustrations populaires. Dans ses diatribes roboratives, Mahmoud Dicko est dans la mobilité phraséologique et physique, soufflant le chaud et le froid, avançant et reculant, s'engageant et se rétractant. Il cogne, se replie, lime son discours avant de rebondir derechef en anathèmes. Il dit et se dédit, entre et sort, part et revient, revient et repart, tantôt caustique, tantôt émoussé, mais toujours, en appelant à la sagesse, au calme, à la non-violence, à ne pas mettre à feu le Mali, à rentrer à la maison sans faire de casses, des directives qu'un de ses lieute-



nants, Choguel Maiga, responsable de parti politique pourtant, jugera comme relevant d'une haute stratégie politique, d'une grande tactique. Allez savoir !

Malicieux, Mahmoud Dicko appellera IBK mon frère. « Nous allons étonner le monde » ! ponctuera-t-il son discours par moment. Sacré imam Dicko !



Radio Guintan

AEEM: des coups de feu dans certain lycées. Des coups de feu ont été entendus dans certains lycées de Bamako, la capitale malienne. Le motif: des affrontements entre clans rivaux de l'AEEM.

Il s'agit des lycées Mamadou M'Bodge ACI et Fily Dabo Sissoko Djelibougou



Boubacar Koumare

Il m'avait donné goût et espoir pour un renouveau de l'ORTM: pourquoi lui ? Sans mentir relever Salif Sanogo de son poste de



DG de l'ORTM m'a vraiment surpris de façon désagréable.

Je sais pas pour les autres téléspectateurs mais je jure je pouvais faire 6 mois sans regarder 5 minutes l'ortm mais à sa venue à la tête de la boîte je me suis senti intéressé par ma TV nationale avec le nouveau souffle qu'il y a insufflé au niveau de la grille.

Alors si la gestion, sa finalité ce sont des résultats, pourquoi Salif a été démis ? Pour quelque chose de plus grandiose ? Sinon par quoi s'explique tout ça ? Loin de moi l'idée de prétendre qu'une personne soit indispensable à un poste mais j'en envie de savoir



Abou Guitteye
1h · 🌐

Tu te tues à payer des cachets exorbitants, des billets d'avions hors de prix, des nuits blanches à gérer des caprices de stars, et pendant ce temps d'autres sont tranquillement assis ici à Bamako et attendent que ton artiste arrive et vouloir les détourner pour faire les durs ou le gros boss sur ton investissement et sans gêne.

Le Showbiz, un monde de faux et d'hypocrites.



Financement de la force conjointe du G5-Sahel contre le terrorisme : L'Arabie saoudite apporte une contribution de plus de 65 milliards de FCFA



Le royaume de l'Arabie Saoudite apporte une contribution de 100 millions d'euros (plus de 65 milliards FCFA) au G5 Sahel dans le cadre de la lutte contre le terrorisme. L'annonce a été faite le vendredi 05 février 2021 à Abidjan par le ministre d'Etat aux Affaires africaines de l'Arabie Saoudite, Ahmed Bin Abdulaziz Kattan. C'était à l'issue d'une rencontre avec le président ivoirien Alassane Dramane Ouattara.

Comme annoncée depuis des mois, voire des années, le Royaume d'Arabie Saoudite tient sa promesse en apportant une contribution financière à la Force Conjointe du G5-Sahel à hauteur de 65 millions d'euros, soit un peu plus de 100 milliards de FCFA. Celle-ci rentre dans le cadre du financement de ladite Force anti-terroriste.

Selon une note d'information de la Présidence ivoirienne, les échanges entre les deux personnalités, Alassane Dramane Ouattara et le Chef de la diplomatie Saoudienne, Ahmed Bin Abdulaziz Kattan, ont porté sur le renforcement de la coopération entre les deux pays, les conflits au Moyen-Orient et la lutte contre le terrorisme au Sahel.

La même source rapporte que le ministre d'Etat aux Affaires africaines du royaume de l'Arabie Saoudite, qui était porteur d'un message du roi Salmane Ben Abdelaziz Al Saoud, a réaffirmé le soutien de son pays à la Côte d'Ivoire à travers le Fonds Saoudien pour le Développement (FSD), qui finance plusieurs projets dans le pays.

Par ailleurs, il a annoncé la visite prochaine d'une délégation ivoirienne en Arabie Saoudite pour présenter les opportunités d'investissement en Côte d'Ivoire, de même que la venue d'une délégation saoudienne à Abidjan pour explorer les potentialités ivoiriennes.

Dans la foulée, a conclu la note d'information, le ministre Saoudien a également annoncé la création prochaine d'une organisation dont l'objectif sera de lutter contre le terrorisme et le blanchiment des capitaux, et d'apporter le bien-être aux populations.

**Boubacar DIARRA, avec APA
Source : Le Soir De Bamako**

Collectivités territoriales : Les enseignants en arrêt de travail



Depuis la fin de semaine passée, l'école malienne est paralysée. La faute à un virement tardif des salaires émanant du département de tutelle.

La menace pesait avant la date du 5 février: une cessation des cours à travers le territoire. Ce serait le Syndicat National des Fonctionnaires des Collectivités Territoriales qui serait au cœur de la grogne. Une entité dont le confrère Boubacar Paitao fut d'ailleurs Secrétaire général.

Désormais c'est M. Ousmane Almoudou qui mène les débats. Il n'a pas caché son mécontentement qui semblerait être « une mauvaise volonté du ministère en charge des Collectivités Territoriales. Depuis une décennie, plusieurs corporations sont admises aux collectivités territoriales. Un transfert de la fonction publique qui voit une partie de ses agents dorénavant affectés au département concerné ».

Malgré tout, il faut noter que le transfert des attributions avec le Ministère du Travail et de la Fonction Publique n'est pas effectif à plusieurs niveaux.

Pour revenir au Syndicat National des Enseignants Fonctionnaires des Collectivités Territoires (SYNEFCT), depuis des années, les membres avaient fait des mises en garde. Allusion faite au salaire, qui au lieu d'être viré le 5, n'est disponible que vers le 10 du mois. Tout le contraire de la Fonction Publique où les retards ne prennent pas pareille ampleur.

Le SYNEFCT n'a pas caché son intention d' « arrêter les cours si l'argent ne tombait pas aux dates légales ».

La situation n'est donc pas étrangère aux autorités censées gérer ces questions de salaire. Ces fonctionnaires au cœur de la grogne sont donc en arrêt conformément à la loi laissant plusieurs enfants sevrés de cours du fait des autorités.

Pour l'heure nous n'avons pas eu échos de négociations pour une reprise des cours. Mais depuis le vendredi 05 février dernier, tous les fonctionnaires relevant des Collectivités Territoriales ont observé une « grève ». Il s'agit bien du corps des enseignants dont le Syndicat National des Enseignants Fonctionnaires des Collectivités Territoires (SYNEFCT) fut au cœur du combat pour l'Article 39 et a chargé le département de l'Éducation Nation suite aux fuites des sujets du Diplôme d'Études Fondamentales (DEF) qui ont défrayé la chronique. Affaire à suivre !

**Bamoïssa
Source Nouvel Horizon**

Nord du Mali : 15 combattants d'une unité du JNIM tués et 22 motos calcinées dans une frappe de barkhane



Les forces françaises ont à nouveau frappé dans le dispositif du groupe terroriste au nord-Mali. D'après les informations, des membres d'une unité de JNIM ont été tués dans une frappe de drone de Barkhane au sud-ouest de N'Daki. Les sources signalent la mort de 15 combattants du groupe. S'y ajoutent 22 motos calcinées dans l'opération menée à Tinwoussouk, à une trentaine de Km de N'Daki. Ces terroristes appartiendraient au groupe Ansarul, selon les renseignements fournis par des sources locales.

Une opération au cœur de la zone de refuge des terroristes

On apprend également auprès d'autres sources bien informées de la situation sur le terrain, que dans la région des trois frontières, une opération majeure a été conduite par la Force Barkhane, les forces armées maliennes, les forces Armées du Burkina Faso, du Niger et des éléments de la force conjointe du sahel.

Cette opération a vu l'engagement de plus de 3400 militaires dont 1500 français, 900 burkinabés, 850 maliens et 150 Nigériens appuyés par les alliés français et européens. Ils ont opéré au cœur d'une zone refuge pour les Groupes Armés Terroristes GAT.

LES VICTIMES D'ENGINS EXPLOSIFS IMPROVISÉS À TOMBOUCTOU

LAYA DIARRA

Source : Le Soir De Bamako

Terrorisme : Al-Qaïda veut progresser vers le golfe de Guinée

« Lyad Ag Ghaly incarne la stratégie d'Al-Qaïda au Sahel. Ce n'est pas un homme qui pense le terrorisme, c'est un homme qui le pratique au quotidien. (...) Il n'hésite pas à prendre lui-même les armes », a martelé Bernard Emié.

En ce samedi 16 janvier 2016, le porte-avions (PA) Charles De Gaulle navigue dans le golfe arabo-persique afin de prendre part aux efforts de la coalition dans sa lutte contre Daech. Visite du Général de Corps d'Armée Didier Castres (Sous-chef d'état-major Opérations) à bord du Porte-Avions Charles de Gaulle. Observation d'appontages en passerelle AVIA. Ces leaders djihadistes "sont les héritiers direct d'Oussama Ben Laden, ils poursuivent son projet politique, avec l'objectif assumé de commettre des attentats en Occident et en Europe en particulier", a-t-il encore assuré. "La situation en Afrique orientale, depuis les Shebabs

Ministère de l'administration territoriale et de la décentralisation : Le cadre de concertation entre le ministre et les partenaires techniques et financiers



Le Cadre de Concertation Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation- Partenaires Techniques et Financiers s'est tenu hier jeudi 04 février 2021, par visioconférence.

L'ordre du jour de cette rencontre a porté sur l'état des préparatifs de l'organisation des élections générales. Cette énième rencontre a permis au Ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation à travers sa Cellule d'Appui au Processus Électoral (CAPE), de présenter son plan d'actions assorti d'un budget estimatif de 96 095 409 480 FCFA pour les scrutins (Référendum, élections législatives, législatives, régionales, cercles et communales). Dans son allocution, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a rappelé que ce budget estimatif a été élaboré sur la base des dernières élections et en tenant compte de la situation sanitaire. A l'issue des échanges, les partenaires techniques et financiers ont réaffirmé leur appui constant et multiforme au processus de la Transition. L'ensemble des Partenaires du Mali est unanime que tous les efforts doivent être mis en commun pour réussir l'organisation de ces différents scrutins.

Ils ont notamment insisté sur l'implication des femmes et des jeunes dans le processus électoral en marquant un intérêt particulier pour le partage d'un chronogramme précis des échéances électorales.

S'agissant du chronogramme, le Ministre de l'Administration territoriale et de la Décentralisation a indiqué « que le gouvernement est totalement en phase avec les grandes dates, sur la base desquelles il serait constitué un chronogramme détaillé » conformément à la feuille de route de la Transition.

Bamako, le 05 février 2021

MADAME CAMARA Fata MAIGA

Conseiller Technique- Communication /MATD

Source : Journal l'Aube- Mali

de Somalie jusqu'aux infiltrations récentes de l'Etat islamique au Mozambique, nous préoccupe également beaucoup".

Le Sahel est en proie à une myriade de groupes jihadistes, liés soit à Al-Qaïda soit au groupe Etat islamique (EI), et implantés dans des zones largement délaissés par les pouvoirs centraux.

Source: Journal l'Aube- Mali

Vente de riz : Après le pain, le riz risquerait de connaître une hausse



Le prix d'importation d'une tonne de riz est passé de moins de 35.000 FCFA au mois de novembre dernier à plus de 70.000 FCFA depuis quelques temps. Pour un prix d'achat d'une tonne coute environ 160.000 FCFA selon un grossiste à Bagadadji.

Aujourd'hui considéré comme le second producteur de riz d'Afrique de l'Ouest, derrière le Nigeria. Cependant, ce riz local se caractérise par sa cherté due aux intermédiaires qui cherchent leurs bénéfices sur le dos des producteurs et des consommateurs selon nos informations.

Ce qui explique le fait que les consommateurs se tournent vers le riz importé, moins cher, favorisé l'exonération de taxes accordée par l'État aux importateurs. Malgré l'amélioration croissante de la production du riz au Mali pendant ces dernières années, le marché malien reste tributaire du riz importé.

Le Mali continue à importer du riz malgré sa capacité de production énorme. Vietnam, Taiwan, Pakistan, ou encore Chine : la grande partie du riz qui se consomme au Mali provient d'Asie. A ce jour, le Mali produit pourtant une quantité capable de satisfaire la totalité des besoins de consommation du marché national, dont une grosse partie provient de Niono.

La conquête des marchés sous régionaux exige une production du riz de qualité. L'amélioration de la transformation constitue le facteur déterminant. En effet, autrefois, la presque totalité du paddy commercialisé était décortiqué à partir des rizeries plus ou moins vétustes mais produisant du riz haut de gamme.

A cause des problèmes techniques et de gestion, ces rizeries ont laissé la place à de petites décortiqueuses de faible capacité, qui ne classent pas le produit. Le produit issu de ces décortiqueuses est d'une qualité inférieure, donc impropre à l'exportation.

Au Mali, le riz constitue l'aliment de base, il contribue à lui seul pour environ 5 % du PIB du pays. Cependant, malgré l'augmentation croissante de la production, le Mali est obligé de faire recours à des importations pour couvrir plus de 45% de ses besoins en riz. Cette forte dépendance aux importations déséquilibre gravement la balance commerciale.

Mahamadou YATTARA
Source: Infosept

Ousmane Sonko : pourquoi le leader de Pastef refuse de déférer à la convocation de la gendarmerie sénégalaise?



Le député sénégalais Ousmane Sonko, leader du parti politique "Pastef, Les Patriotes" est convoqué lundi 8 février à la section de la gendarmerie de recherches de Dakar, à la suite d'une accusation de viol et de menaces de mort par une masseuse professionnelle.

Le jeune député refuse de déférer à sa convocation tant que son immunité parlementaire n'est pas levée.

De quoi l'accuse-t-on ?

Au début du mois de février, une jeune masseuse professionnelle de 20 ans, officiant dans un cabinet privé situé à Sacré Cœur 3, dépose une plainte contre Ousmane Sonko, le leader de Pastef. Elle l'accuse de viol et de menaces de mort avec une arme.

La patronne du salon de massage à Dakar, arrêté vendredi pour "proxénétisme et diffusion d'images contraire aux bonnes mœurs", a pourtant disculpé l'homme politique dans un entretien avec les médias locaux. Le jeune leader politique refuse de répondre aux enquêteurs, dit-il, "si la voie légale n'est pas respectée".

Quelle est sa version des faits ?

Sur une longue série de tweets, Ousmane Sonko essaie de donner sa version des faits.

Il avoue être allé au salon de massage et d'avoir été en contact avec la fille mais en présence d'une autre personne.

Le leader du Pastef explique être sujet à des douleurs cervicales depuis son enfance et indique qu'il n'a pas les moyens de suivre un traitement coûteux à 200 000 francs. Il ajoute qu'il fréquente le salon de massage sur recommandation d'un ami.

"C'est par la suite que je m'y suis rendu après avoir vérifié qu'ils ont tous les agréments nécessaires et après avoir vérifié la conformité avec ma religion car il ne disposait pas de masseur", avoue le député.

Il réfute les accusations de viols et de menaces de mort et parle de "complot d'Etat contre lui".

Contacté par la BBC, plusieurs responsable de la majorité présidentielle ont refusé de réagir aux accusations d'Ousmane Sonko car "l'affaire est pendante devant la justice".

Source : BBC Afrique

Programme de Facilitation des Echanges en Afrique de l'Ouest : Le projet de plan d'action 2021 adopté



En faveur d'une réunion technique tenue le week-end dernier au Ministère de l'Industrie, du Commerce et de la Promotion des Investissements sous la présidence du ministre de tutelle et animée par la Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA), le projet de plan d'action 2021 du Programme de Facilitation des Échanges en Afrique de l'Ouest a été adopté. Quatre points essentiels étaient à l'ordre du jour de cette rencontre : l'Etat d'exécution du plan d'action 2020, le projet de plan d'action 2021 du PFEAO, le chronogramme de mise en œuvre du plan d'action 2021 et les divers.

Malgré la crise sanitaire et sociopolitique, l'exécution 2020 du PFEAO a enregistré des résultats encourageants entre autres la mise en place du Système Interconnecté de Gestion des Marchandises en Transit (SIGMAT), le démarrage de la mise à jour du recueil et vulgarisation des textes communautaires et documents de voyage auprès des acteurs du

corridor. Le plan d'action pour l'exercice 2021 a ainsi été adopté sous réserve des observations. Il s'articule autour de quatre axes d'interventions, à savoir la coordination des activités ; le renforcement des capacités ; la communication/plaidoyer ; et le mécanisme de collecte et traitement des plaintes des usagers sur le corridor.

Ont pris part à cette rencontre, des représentants de la GIZ, de la Direction Générale des Douanes, de la Direction Général du Commerce et de la Concurrence (DGCC), de la Chambre de Commerce et d'Industrie du Mali (CCIM), du Conseil Malien des Transporteurs Routiers (CMTR), de l'Observatoire des Pratiques Anormales (l'OPA), de la Direction Générale de la Police Nationale (DGPN), de la Direction Nationale des Transporteurs Terrestres Maritimes et Fluviaux (DNTTMF), du Conseil National du Patronat du Mali (CNP) et de la Direction Générale de la Gendarmerie (DGGN).

Pour rappel, dans le cadre des actions visant

à assurer une croissance et une meilleure compétitivité à l'économie malienne, le Gouvernement a mis en place certains outils institutionnels et juridiques pour réfléchir et proposer des mesures de réforme pouvant relever le niveau des investissements et faire du Mali un espace favorable à l'entreprenariat et aux affaires en Afrique subsaharienne. C'est ainsi qu'a été créé le Comité mixte de suivi des Réformes Etat/Secteur Privé par le décret n°09-127/PM-RM du 25 mars 2009 (modifié par le Décret n°2011-142/PM-RM du 25 mars 2011 et relu le 25 février 2015 par le Décret N°2015-0117/PM-RM).

Chargé d'impulser, de contrôler, de suivre et d'évaluer la mise en œuvre des réformes au Mali, ce Comité Mixte dispose d'une Cellule Technique des Réformes du Climat des Affaires (CTRCA). Les activités de la cellule sont menées sur la base des indicateurs que sont : Créations d'entreprises et paiement des impôts et taxes ; Obtention du permis de construire ; Transfert de propriété ; commerce extérieur ; composante justice. Aussi ressort-il des constats qu'en la faveur de différentes réformes adoptées suite à la création de cette cellule, l'environnement des affaires connaît des avancées considérables au Mali, comme en témoigne l'occupation du 1er rang par le Mali des pays réformateurs de l'espace UEMOA pendant quatre années successives.

La Cellule est chargée de : Assurer le secrétariat du Comité mixte et du Comité interministériel ; Elaborer le projet de plan d'actions pour l'amélioration du climat des affaires au Mali et assurer le suivi de la mise en œuvre ; Préparer le projet d'ordre du jour et les dossiers à soumettre au Comité mixte et au Comité interministériel ; Coordonner les travaux des Comités Techniques Restreints ; Élaborer le budget pour la mise en œuvre du plan d'actions des réformes du climat des affaires ; Prendre toute initiative visant l'amélioration de l'environnement et la pratique des affaires. Ses objectifs principaux sont : Moderniser, rationaliser et simplifier la pratique des affaires au Mali ; Améliorer le dialogue public-privé à travers l'animation du cadre de concertation du comité mixte ; Assurer la progression du Mali dans les classements du Doing Business.

■ Yama DIALLO

Retard de salaire : Les enseignants de Bamako et Kayes en débrayage !

L'arrêt de travail observé par les enseignants de plusieurs localités du pays indique que l'école est loin de retrouver sa sérénité d'antan. L'arrêt de travail qui a commencé le lundi, 8 février 2021, est motivé par le non paiement des salaires du mois de janvier 2021 à temps échu.



Les cours sont momentanément arrêtés dans tous les établissements publics de Bamako, de la région de Kayes et de certaines communes de l'académie d'enseignement de Kati. Les enseignants réclament mordicus le paiement intégral de leur salaire du mois de janvier 2021 qui, de leur avis, a tardé. L'on se rappelle que les enseignants de l'académie d'enseignement de Kati avaient boycotté la rentrée scolaire dans cette circonscription pour les mêmes raisons. Il a fallu l'intervention de plusieurs personnalités pour que les cours puissent débuter dans cette circonscription. Cette situation avait poussé certains gouverneurs à prendre le taureau par les cornes, en donnant des instructions fermes aux financiers qui ont en charge de traiter le salaire des agents fonctionnaires des collectivités territoriales qui rasant le mur à la fin de chaque mois pour entrer en possession de leurs dus. Injustice ou discrimination entre les fonctionnaires du même pays ?

Après recoupement d'informations, il ressort que cette situation est récurrente. Si elle n'est

pas résolue à temps, les mêmes causes produisant les mêmes effets elle risquerait d'embraser tout le pays. Décidément, ce serait illusoire de penser que l'école malienne retrouvera une certaine accalmie avec la persistance de certaines pratiques d'une autre époque.

Depuis la décentralisation, des secteurs ont été transférés aux collectivités parmi lesquels le secteur de l'éducation. Dès lors, le cauchemar des enseignants fonctionnaires des collectivités territoriales a commencé avec des retards criards de salaire contrairement aux dispositions de l'esprit de la décentralisation. En effet, dans la décentralisation il est prévu que les salaires des fonctionnaires mis à la disposition des collectivités doivent être traités au plus le 25 de chaque mois. Les états de salaire sont tirés dans les académies d'enseignement sous la supervision du budget régional, malgré cela le respect de cette disposition se fait toujours attendre.

Au regard de la confusion qui prévaut, on a du mal à comprendre ce qui se passe dans la

sphère de l'administration qui sent l'amateurisme et la négligence. Les collectivités territoriales doivent de toute évidence offrir un éventail de service aux fonctionnaires, mais c'est le contraire qu'ils leur offrent. Toute chose qui met en doute l'importance qu'on est sensé accorder à l'éducation. L'école malienne traverse une zone de turbulence ces derniers temps avec des grèves cycliques des enseignants. Dans tous les pays qui prétendent offrir une éducation de qualité, le temps d'apprentissage est extrêmement important. Ce n'est plus un secret pour personne que l'école malienne a subi un sérieux coup avec l'avènement de la Covid-19. La montée en flèche du taux de contamination avait astreint les autorités à fermer les écoles afin d'éviter une éventuelle propagation de la maladie. Les autorités éducatives sont interpellées à prendre des mesures qui s'imposent afin d'éviter à l'école malienne une nouvelle crise scolaire.

■ Ibrahim Sanogo

Terrorisme au Sahel : La menace djihadiste se répand en Afrique de l'Ouest



Le chef du renseignement extérieur français a déclaré, le 1er février dernier, que le Golfe de Guinée était la cible d'Al Qaïda au Sahel. Bernard Emié, c'est son nom, dit tenir ces informations d'une rencontre « filmée », il y a un an, entre les principaux chefs de la mouvance jihadiste liée à Al Qaïda. Rencontre tenue au centre du Mali, à laquelle ont pris part Iyad Ag Ghali, chef du Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans JNIM (GSIM), son numéro 2 Amadou Kouffa et feu Abdelmalek Droukel, qui était jusqu'à son élimination par l'armée française, l'émir d'Al Qaïda au Maghreb islamique.

En effet, selon le chef de la Direction Générale de la Sécurité Extérieure de la France, la Côte d'Ivoire et le Bénin sont devenus les principales cibles de cette alliance jihadiste qui a déjà envoyé des agents dans ces pays. Mais ce projet en cacheraient un autre, si l'on se réfère au vingt-septième rapport de l'Équipe d'appui analytique et de surveillance des sanctions, présenté en application de la résolution 2368 (2017) concernant l'État islamique d'Iraq et du Levant, Al-Qaïda et les personnes, groupes, entreprises et entités qui leur sont associés,

Le Groupe de soutien à l'Islam et aux musulmans, a déjà ses éléments dans un autre pays frontalier du Mali, le Sénégal.

Ledit rapport renseigne que « des éléments du GSIM, soutenus par des influenceurs islamistes radicaux, se sont implantés au Sénégal, le long de la route de Kayes à Kaffrine, à Bakel, dans la réserve du Ferlo et dans la zone d'extraction aurifère de Saraya ». Selon les experts de l'Onu, cette stratégie qui s'étend à au moins trois régions (Kaffrine, Tambacouda et Kédougou) peut être comparable aux actions déstabilisatrices de la Katiba Macina au Burkina Faso. « Des phénomènes comparables pourraient se produire dans les secteurs de Kayes, près de la frontière Mali-Sénégal, où le nombre d'attaques a doublé en 2020, et de Sikasso, près de la frontière avec la Côte d'Ivoire où les atteintes à la sécurité se multiplient, alimentées par l'instabilité au Burkina Faso », indique le rapport.

Ces pays se préparent donc en conséquence. En effet, côté Sénégalais, la machine serait mise en branle pour contenir cette menace qui devient de plus en plus évidente pour ne pas dire une réalité. Aussi nous rapport-t-on que

dans les zones aurifères du département de Saraya, des arrestations se sont multipliées ces derniers jours. Pour rappel, au mois de décembre dernier, plusieurs dizaines d'individus de nationalité étrangère, en majorité des Burkinabé et des Maliens avaient été appréhendés pour exploitation illicite de substance minérale et altération du domaine foncier. En outre, des opérations menées par la gendarmerie et des éléments des Eaux et Forêts ont permis de mettre la main sur des individus en conflit avec la loi sur l'exploitation des ressources forestières.

Dans la même veine, le département de Goudiry, dans la région de Tambacounda, est érigé Quartier général des forces de sécurité sénégalaises pour des manœuvres en traque terroriste et le renforcement des capacités des unités participantes dans le domaine de la lutte contre le terrorisme se poursuit avec l'intégration des forces de défense et de sécurité dans le cadre de la planification, du soutien, et de la conduite d'opérations asymétriques, selon des sources militaires sénégalaises, qui précisent que les manœuvres ont déjà mobilisé des milliers de gendarmes, de militaires, de policiers, de sapeurs pompiers...

Dans le même temps, les groupes djihadistes sont tenus en tenaille au Mali par l'action combinée des FAMA, de la Force Conjointe du G5 Sahel et de Barkhane et partenaires. L'armée française a d'ailleurs fait une publication concernant les opérations menées par ses soldats dans le Sahel. Elle y annonce la destruction ou la saisie d'énorme quantité d'armes de munitions et de moyens logistique et de communication au cours de plus d'une centaine de sorties. Elle fait cas d'un bilan global des opérations en appui aux différentes armées locales et avec l'aide de ses autres partenaires de 128 opérations menées sur les territoires des 5 pays du G5 Sahel (Burkina Faso, Mali, Mauritanie, Niger et le Tchad).

En plus de 540 armes légères et collectives détruites, d'une quinzaine de lance-roquettes et 10 engins explosifs improvisés détruits, d'importants moyens logistiques et de communication des groupes armés terroristes, 25 pick-up, plus de 700 motos et plus 600 équipements ont été saisis ou détruits. Pour le bilan humain, pas un mot !

■ Yama DIALLO

Célébration de la journée internationale de tolérance zéro aux MGF : Le village de Faraba à l'honneur

Le 6 février désormais institué Journée internationale de tolérance zéro aux Mutilations génitales féminines (MGF) est célébré chaque année dans le monde entier. Notre pays n'est pas resté en marge de cette célébration. A travers le ministère de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, en collaboration avec ses partenaires financiers, le Mali a rendu visible cette journée. C'était le week-end dernier au village de Faraba, dans la commune rurale du Mandé, sous le thème : « Prévention et réponse aux violences faites aux femmes et aux filles au Mali 2018-2022 ».

Après les mots de bienvenue du chef de village et ceux du maire de ladite commune, la présidente de l'ONG COFESFA a intervenu pour décrire les actions engagées sur le terrain. Celles-ci sont entreprises à la faveur d'un abandon définitif de la pratique des mutilations génitales féminines. Selon la présidente

de cette ONG présente sur le terrain, des avancées notoires ont été enregistrées dans ce sens, grâce à la discontinuité de la sensibilisation. Elle en a profité pour faire un plaidoyer par lequel, il faut s'unir et traduire en actions concrètes les décisions politiques prises pour un abandon de cette pratique.

La représentante résidente de l'UNICEF au Mali, Mme Sylvie Fouet, au nom du système des Nations Unies, a reconnu les efforts des plus hautes autorités du pays dans ce combat. Ceux-ci sont en train de porter fruit avec la signature d'une convention d'abandon des MGF par des exciseuses. Ainsi, des centaines de village ont apposé leurs signatures sur ce document.

Pour SEM. Barth Ouvry de l'Union Européenne au Mali, cette célébration matérialise les engagements pris par les autorités maliennes au Plan international. Ceux-ci visent à promouvoir les droits des femmes en général et

ceux de la petite fille en particulier. L'ambassadeur a également demandé de mettre en place un cadre législatif qui doit être un outil protecteur pour la jeune femme.

Représentant Mme le ministre de la Promotion de la Femme, de l'Enfant et de la Famille, Chiaka Magassa, en qualité de secrétaire général dudit département, dira qu'il ressort d'une enquête effectuée par l'EDS en 2018, la situation suivante : 73% des filles de 0 à 14 ans et 89% des femmes de 15 à 49 ans ont été excisées. A celles-ci s'ajoutent : 76% des filles ayant subi les MGF/E avant l'âge de 5ans ; 45% des femmes de 15 à 49 ans ont subi des actes des violences physique ou sexuelle, etc. Tout en saluant l'initiative « Spotlight », le représentant du ministre a laissé entendre que l'année 2020 a été particulièrement riche en activités. Celles-ci ont été matérialisées par : l'information, la sensibilisation, le plaidoyer, le renforcement des capacités, la prise en charge des conséquences des MGF.

A noter que cette célébration a été mise à profit pour donner 1000 kits de dignité aux Zone Stop center des régions de Ségou, Sikasso, Koulikoro et le district de Bamako. Ils ont été offerts par l'UNFPA, et le représentant résident, Dr Eugène Kongnywy, a eu le plaisir de les remettre au secrétaire général du ministère

**Chiaka Magassa.
Ki-Zerbo**



CSDM/OIM : Les balises d'une collaboration fructueuse au profit de la diaspora

Le Conseil supérieur de la diaspora malienne (CSDM), dans son combat pour le mieux-être des Maliens établis à l'extérieur a rencontré le jeudi, 4 février 2021, une équipe de l'Organisation internationale pour la migration (OIM). Conduite par M. Pascal Resthinx, en qualité du représentant et chef de mission de ladite organisation, la délégation a été reçue par le président du CSDM assisté par quelques membres de la faïtière. C'était dans l'enceinte du CSDM sise à 300 logements de Garantibougou.

A la sortie de leur entretien, les deux personnalités se sont prêtés aux questions des journalistes.

Pour Pascal Resthinx, l'entretien en question a porté sur les questions relatives au rôle de la diaspora dans la gestion de la migration. Les échanges ont été aussi orientés sur la capacité de celle-ci à accompagner les avancés socioéconomique de leur pays de départ.

Et le représentant de l'OIM d'ajouter que la rencontre a permis de dégager les voies et moyens par lesquels son organisation pouvait accompagner le CSDM dans son noble combat. Il s'agira pour ces deux organisations de définir ensemble un cadrage pour accompagner et orienter les investissements de la diaspora dans leur terre de provenance.

Quant à la question relative au choix du CSDM pour cette rencontre, Pascal Resthinx dira que c'est en rapport avec les consultations que l'OIM fait avec les structures impliquées dans la gestion de la migration. Également, le CSDM est une organisation très active dans le combat pour la diaspora malienne. Les échanges ont aussi permis d'aborder la situation actuelle et l'apport de la celle-ci dans son redressement.

Pour Mohamed Chérif Haïdara, l'OIM est une organisation qu'a été créée par les Nations Unies pour la cause des migrants. De ce fait, de 2017 à 2021, elle a assisté plus 22 migrants en situation déplorable. Par cette assistance, cette sous organisation du système des Nations Unies a dépensé des milliards pour ça.

L'OIM et le CSDM mène presque le même combat. Donc, il était important pour que cette rencontre ait lieu. Cela a permis à ces deux faïtières de partager leur vision commune de la migration.

Le président du CSDM a eu l'amabilité de remettre à Pascal Resthinx une copie du rapport du conseil d'administration et du plan d'action de son organisation.

Rappelons que le jour ayant précédé cette audience, le CSDM avait rencontré le président du Conseil national de la transition (CNT), le colonel Malick N'Diaw. Leurs échanges ont porté sur : l'accompagnement du CSDM à la transition, le problème de la carte NINA et le fonctionnement adéquat de la diaspora malienne.

Ki-Zerbo





Formation des médias face au COVID-19 : Outiller les journalistes pour mieux sensibiliser la population

Organisé du 4 au 5 février 2021, par l'Association des Professionnels de la presse en ligne (Appel-Mali), avec le soutien de Freepress Unilimited, cet atelier visait à outiller les hommes de media sur le concept de la Covid-19 pour mieux sensibiliser la population sur les gestes barrières contre cette pandémie. Il avait comme thème : « que doit-on savoir, que doit-on faire ? ». Il s'est tenu dans la salle de conférence de l'Appel Mali, sise à Hamdallaye ACI-2000. Les travaux d'ouverture de cet atelier étaient présidés par le président de ladite association, Modibo Fofana en présence de son Secrétaire général, Seybou Keïta.

A noter qu'Appel Mali est la principale faitière de la presse en ligne qui contribue au renforcement des capacités des journalistes de la presse écrite, en ligne et audiovisuel dans les régions et district de Bamako.

Au cours de cette formation plusieurs thématiques ont été abordées par les experts en la matière. Au nombre desquelles on peut citer : problématique du covid-19, cas de notre pays, comprendre et se protéger, état des lieux de covid-19, le vaccin et la vaccination au Mali. Cadre institutionnel en règle au Mali pour la prévention et la prise en charge de la maladie à coronavirus.

Le paneliste principal était le Dr Abdoulaye Keïta, spécialiste INPS et Biologiste chef de division INSP.

Selon Dr Keïta le covid-19 est une infection

aiguë des voies respiratoires, très contagieuse, potentiellement mortelle, due à un virus appelé SRAS-COV-2. Parlant étymologiquement du coronavirus en latin, dit-il, le Coronavirus veut dire coronam virus (virus à couronne). Du début de l'épidémie SRAS-COV-2 dans notre pays le 25 mars 2020, à la date du 03 février 2021, la structure sanitaire a enregistré 8119 cas confirmés dont 266 et 67 décès, 6011 guéris.

En outre, il a évoqué le concept du vaccin à base de protéines recombinantes et ses vecteurs. A l'en croire, ce vaccin est sûr et induit une réponse immunitaire précise, une faible immunogénicité et peut nécessiter l'ajout d'adjuvants. D'après lui, certains types de vaccins de nouvelle génération n'étaient pas produits à grande échelle auparavant. Le SRAS-COV-2 possède, souligne-t-il, quatre protéines struc-

turelles principales : protéine de pointe(S) ; d'enveloppe (E) ; membrane (M) et de nucléocapside (N). Les protéines S sont situées à la surface externe des particules virales et peuvent se lier à ACE2 sur la surface cellulaire, permettant une endocytose du virus méditée par le récepteur.

Le thème sur la Problématique du traitement d'un sujet du covid-19 a été présenté par M. David Dembélé spécialiste en journalisme d'investigation. Selon lui, la sécurité des journalistes et le devoir d'informer sont au cœur de la problématique du covid-19. A lui d'affirmer que la pandémie du coronavirus a plongé les hommes de media dans une nouvelle situation qui n'est pas sans incidence sur la façon de travailler.

Dans la même dynamique, sur le traitement du sujet du covid-19 il expliquera à ses confrères et consœurs à effectuer des recherches en sources ouvertes. C'est une manière de contourner les informations officielles et de pouvoir construire ses propres données par rapport à un sujet d'intérêt public. « Enquêter en sources ouvertes, c'est trouver une autre façon de vérifier des informations que l'on tente de nous faire avaler et donc faire avaler à l'opinion publique » a-t-il fait savoir aux journalistes. Avant d'ajouter que c'est une manière d'échapper à la manipulation de l'information à des fins inavouées, cas des chiffres de la contamination au covid-19. Il a aussi insisté sur la vérification et l'authentification des informations, qui est la phase culminante du travail des journalistes.

Par Fatoumata Coulibaly
Source: LE PAYS

Sommet de l'UA : Le Mali s'engage pour une transition réussie

Lors de la 34^e conférence des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation continentale, les autorités maliennes ont fait le point du processus devant aboutir à des réformes majeures pour le pays et à des élections crédibles et transparentes

Dirigée par le président sud-africain Cyril Ramaphosa, président en exercice sortant de l'Union africaine (UA), l'ouverture des travaux du 34^e sommet ordinaire de l'organisation continentale s'est déroulée samedi matin, par visioconférence, contexte de la pandémie de Covid-19 oblige. Le président de la Transition, Bah N'Daw a pris part à ce sommet virtuel depuis le palais de Koulouba, en présence du Premier ministre, Moctar Ouane, du ministre des Affaires étrangères et de la Coopération internationale, Zeini Moulaye ainsi que d'autres personnalités.

Le fait marquant de la journée de samedi a été l'élection du chef de l'État de la République démocratique du Congo, Félix Tshisekedi nouveau président en exercice de l'UA, remplaçant

le Sud-africain Cyril Ramaphosa. Moussa Faki Mahamat, seul candidat à sa succession à la tête de la Commission, a été réélu pour un mandat de quatre ans. Rendez-vous majeur pour les chefs d'État et de gouvernement du continent, ce sommet a sans doute une « plus-value » pour le Mali eu égard au choix du thème pour 2021 : « Arts, culture et patrimoine : des leviers pour construire l'Afrique que nous voulons ».

Pour rappel, en 2020, l'ancien président Ibrahim Boubacar Keita avait en effet été désigné par ses pairs du continent « Champion de l'Union africaine pour les arts, la culture et le patrimoine ». Ce qui fera dire au Premier ministre, qui s'est exprimé au nom du président de la Transition, que le Mali est le pays leader

pour le thème de l'année 2021.

À ce propos, Moctar Ouane a indiqué que malgré les changements intervenus à la tête de l'État malien au cours de l'année dernière, notre pays est honoré et résolument engagé à poursuivre cette mission à lui confiée par la Conférence de l'UA. Afin de permettre au secteur des arts et de la culture d'être des vecteurs solides de la paix, de l'intégration, de la croissance et du développement de l'Afrique, le chef du gouvernement a lancé un appel aux États membres de l'Union de mettre en œuvre les dispositions pertinentes du paragraphe 5 de la décision 772 adoptée en février dernier. Celles-ci exhortent les États à allouer au moins 1% de leur budget national audit secteur à l'horizon 2030.

La réponse de l'Afrique à la Covid-19 figurait naturellement à l'ordre du jour de cette importante rencontre des dirigeants du continent. S'exprimant sur ce sujet, le chef du gouvernement a indiqué que le Mali prend la mesure de l'importance de la lutte contre la maladie et se réjouit de la création, à cet effet, du Fonds de lutte contre la Covid-19. Signe de son engagement dans ce combat, le Mali a apporté une contribution financière volontaire, respectivement au Centre africain de contrôle et de prévention des maladies et au Fonds





d'intervention de l'Union africaine contre la Covid-19, pour un montant total qui avoisine un milliard de FCFA.

SOLIDARITÉ AFRICAINE- Sur un autre registre, le Premier ministre a saisi cette occasion pour réitérer l'expression de sa reconnaissance à l'UA et à ses États membres pour leur soutien multiforme à notre pays aux prises avec le terrorisme et affecté par les effets d'une crise sociopolitique. « Mon pays ne saurait être insensible à cette solidarité africaine et internationale qui l'engage résolument à œuvrer à une transition réussie avec le retour à l'ordre constitutionnel dans le délai imparti », a rassuré Moctar Ouane. Avant d'évoquer quelques chantiers importants du moment, en l'occurrence la mise en œuvre de profondes réformes politiques et institutionnelles, l'accélération de la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation au Mali.

Du reste, le terrorisme, cette menace à la paix et à la sécurité internationale, reste une préoccupation majeure pour l'ensemble de notre continent, en particulier pour les pays du Sahel. Le terrorisme menace le fondement et l'existence de nos États et leurs institutions démocratiques. C'est pourquoi, le Premier ministre appelle à la mutualisation de nos moyens pour une synergie afin de « lutter de

manière coordonnée et efficace contre ce fléau ».

Aussi, la crise multidimensionnelle que traverse le Mali a été aggravée par celle politique à laquelle s'est greffée la pandémie de la Covid-19. Cette situation, a déduit le Premier ministre, a eu des répercussions négatives sur le développement socioéconomique et culturel ainsi que sur la mise en œuvre de l'Accord pour la paix et la réconciliation.

Le chef du gouvernement a remercié les pays partenaires et amis du Mali pour leur appui constant en faveur du développement de notre pays. Singulièrement l'UA pour, notamment, la

mise en place d'un groupe de soutien chargé de coordonner et d'harmoniser les efforts des partenaires afin de soutenir le gouvernement de Transition et le peuple malien dans un cadre conjoint et collaboratif.

Moctar Ouane a réaffirmé l'engagement des autorités du Mali à mener la Transition dans les délais requis et à souscrire à la mise en œuvre de toutes les décisions et recommandations qui seront issues du 34^e sommet de l'UA.

Massa SIDIBÉ
Source : Essor

Abonnez vous à votre journal numérique

Malikilé

pour recevoir les dernières informations

Whatsapp : 70 44 22 23 / Email : ampikile@gmail.com
Site : www.malikile.com



Politique malienne : Le M5-RFP fustige la Transition

Rien ne va plus entre les autorités de la Transition malienne et le Mouvement du 5 Juin-Rassemblement des Forces Patriotiques (M5-RFP). Les dissensions nées entre le Mouvement historique de la contestation du pouvoir d'IBK et les militaires qui l'ont remplacé le 18 août 2020, se sont amplifiées au fil de ce que Choguel Kokalla Maïga et ses compagnons considèrent comme la restauration du pouvoir défunt. Dans la Déclaration liminaire N°013-CS/M5-RFP en date du 04 février 2021 sur la Situation Sociopolitique Nationale, le Mouvement historique dénonce et condamne les dérives autoritaires des militaires tout en proposant des pistes de solutions en vue de parvenir à redresser ce qu'il considère comme « un reniement systématique de tous les engagements pris par la junte militaire ». Des « manquements à la parole donnée » des militaires » à la mise en place illégale du Conseil National de la Transition en passant par la volonté d'appliquer intégralement l'Accord pour la paix et la réconciliation, le M5-RFP passe en revue la situation actuelle du Mali et des Maliens et pointe du doigt le déviationnisme des militaires tout en proposant des pistes de sortie de crise pour sauver la Transition.

Plus de six mois après la démission du Président IBK, de son Gouvernement et de la dissolution de l'Assemblée nationale, le torchon brûle toujours entre le M5-RFP et les militaires de l'ancien Comité National pour le Salut du Peuple (CNSP). La raison en est que les

responsables du Mouvement historique de lutte contre le régime défunt ont le sentiment d'avoir été trahis et tout le Peuple malien avec. C'est pourquoi pour mémoire, la Déclaration liminaire N°013-CS/M5-RFP du 04 février 2021 reprend les sacrifices consentis par les Maliens : « Bravant le soleil et la pluie, les sévices, menaces et arrestations, les gaz lacrymogènes et les tirs à balles réelles qui ont fait de nombreux blessés et morts dans ses rangs, mais refusant aussi les postes ministériels et autres privilèges qui lui ont été proposés, le





M5-RFP a vu ses premières revendications aboutir avec la « démission » de l'ancien président de la République, de son gouvernement ainsi que la « dissolution » de l'Assemblée nationale».

Or bien que les militaires aient déclaré dès le 21 août avoir « parachevé » l'action du M5-RFP, « après de nombreux (sic) volte-face, manquements à la parole donnée, dédits et trahisons, il est avéré aujourd'hui qu'il existe une complicité objective et une convergence d'intérêts et d'objectifs entre l'ancien régime, en apparence déchu, et les autorités militaires qui dirigent de fait la Transition et qui ont fait main basse sur toutes les institutions et tentent une OPA sur l'ensemble de notre Pays et sur tous les leviers d'exercice de sa souveraineté et sur le processus de réformes politiques et institutionnelles », peut-on lire dans la Déclaration liminaire. Pourtant dès le départ, juste après la démission d'IBK, le M5-RFP a tout tenté pour ramener les militaires dans la logique de la lutte contre l'ancien régime et l'aspiration fondamentale du Peuple malien. Mais rien n'y fit comme on l'a constaté avec la désignation unilatérale du Président de la Transition, du Premier ministre, la nomination des membres du Gouvernement et des membres du CNT.

Dépité de ne pas être entendu, le M5-RFP a décidé de poursuivre le combat pour l'instauration du Mali nouveau (Malikura) que réclamait la rue. C'est pourquoi « D'ores et déjà, le M5-RFP porte à la connaissance de l'opinion

nationale et internationale qu'il a introduit auprès de la Cour suprême du Mali un recours pour excès de pouvoir contre le décret n°2020-0239/PT-RM du 03 décembre 2020 fixant la liste nominative des membres du Conseil National de la Transition (CNT) dont l'illégalité n'échappe à personne. Cet organe doit être purement et simplement dissout (sic) pour illégalité et défaut de légitimité en tant que représentation nationale). On se souvient que si le Président de la Transition, Bah N'Daw, a apposé sa signature au bas du décret de nomination des membres du CNT, c'est le Vice-Président Assimi Goïta, alors chef de la junte militaire, qui a personnellement choisi chacun des membres de l'organe législatif de la Transition au grand dam du M5-RFP qui en revendiquait le quart en tant qu'artisan de la chute d'IBK et de son régime et représentant légitime du Peuple.

Malgré tout, le M5-RFP a continué à faire des propositions concrètes et à attirer l'attention des autorités de la Transition sur les dérives constatées dans la conduite des affaires publiques. C'est parce que Assimi Goïta et ses hommes restent sourds à tous les appels pour une gouvernance vertueuse que « ... le M5-RFP fustige les tentatives de marginalisation (de) l'ensemble de la classe politique par les Autorités de la Transition relativement aux questions politiques et électorales, et les fuites en avant pour détourner l'attention du Peuple sur les priorités de la Transition à travers des pseudo-opérations coup de poing de

démolition d'immeubles dans la zone aéroportuaire, alors que les Autorités sont plutôt attendues sur le terrain de la lutte contre l'insécurité, le recouvrement de l'intégrité du territoire national, le retour de l'Administration et des services sociaux de base, la relecture de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger, la lutte contre la corruption, l'assainissement de la gouvernance des affaires publiques, etc. »

Même l'Accord pour la paix et la réconciliation nationale, pour l'application duquel les Maliens ont émis de légitimes réserves, a fait l'objet d'un traitement spécial par les militaires au mépris des aspirations profondes du Peuple. « le Peuple malien assiste avec désarroi à la tentative rocambolesque d'application de l'Accord issu du processus d'Alger, qui est systématiquement mis en œuvre sans réserve aucune, contrairement aux annonces faites dans la propre feuille de route de la Transition et à l'encontre de l'exigence de relecture promise et fortement attendue par tous », peut-on lire dans la Déclaration liminaire du M5-RFP. Tout se passe comme si la junte militaire au pouvoir avait décidé d'aller à l'encontre de la volonté populaire en s'engageant dans des chemins tortueux qui ne mènent qu'à l'impasse. Ainsi, « le Peuple malien assiste, déçu et désemparé à un reniement systématique de tous les engagements pris par la junte militaire, à une démultiplication et une aggravation des problèmes existants, à une perpétuation des mauvaises pratiques dont la corruption, à une aggravation de l'insécurité et de l'injustice, à une accélération du processus de partition de fait du pays, à un refus d'engager des poursuites judiciaires dans les dossiers avérés de détournement de deniers publics et contre les auteurs, commanditaires et complices des tueries et exactions de juillet 2020 à Bamako, Sikasso et Kayes, à recoudre le tissu social au centre et au nord du Mali, à procéder aux réformes structurelles nécessaires, à œuvrer pour des élections transparentes régulières et crédibles dans les délais impartis, à respecter l'Etat de droit ou encore à amorcer la Refondation du Mali », écrit le M5-RFP.

Aussi, dénonce-t-il « la confiscation des résultats de la lutte patriotique du Peuple malien déclenchée le 5 juin 2020 ». D'ores et déjà, Choguel Kokalla Maïga et ses compagnons de lutte expriment sept (07) exigences qui consis-

tent à :

1) « mettre à la disposition à la Justice les présumés auteurs, commanditaires et complices des tueries et exactions contre les populations mains nues à Sikasso, Kayes et Bamako ;

2) diligenter les dossiers de lutte contre la corruption, notamment par la levée du secret défense dans les marchés relatifs aux équipements des forces de défense et de sécurité ;

3) dissoudre purement et simplement le Conseil national de Transition (CNT) pour illégalité et défaut de légitimité ;

4) créer les conditions d'une relecture immédiate et consensuelle de l'Accord issu du processus d'Alger ;

5) instituer un cadre de concertation politique pour convenir des objectifs et modalités de relecture consensuelle des textes électoraux et de tous autres textes pertinents ;

6) convenir des modalités de création d'un organe unique et indépendante de gestion du processus électoral, tel que convenu entre la quasi-totalité des acteurs politiques, afin de réussir la tenue d'élections transparentes régulières et crédibles et éviter le scénario d'une simple formalité pour une cession du pouvoir par la junte à des complices ;

7) tenir les Assises Nationales de la Refondation (ANR) pour opérer des réformes consensuelles pertinentes de Refondation de l'Etat et de la démocratie et préserver la vision du changement de système, objectifs essentiels du combat patriotique du Peuple malien enclenché le 5 juin 2020 ».

La seule force dont dispose le M5-RFP est le Peuple qui a su exprimer sa volonté de changement à travers une des plus fortes mobilisations de ces dernières années. C'est pourquoi le Mouvement historique « appelle le Peuple malien à se dresser contre la perpétuation du régime défunt et de ses pratiques, et à demeurer mobilisé jusqu'à l'aboutissement de son combat patriotique pour la refondation et la restauration d'un Mali démocratique, républicain et laïc doté d'une gouvernance responsable et vertueuse ».

■ Diala Thiény Konaté

Réussite de la transition : Une nouvelle coalition est née !

Le lancement officiel de la coalition des volontaires pour la réussite de la transition a eu lieu le dimanche, 7 février 2021, en présence des hommes de média. Cette conférence était présidée par Kassoum Coulibaly, président de la coalition.



La réussite de la transition semble être la priorité pour beaucoup d'organisations de la société. C'est dans ces entrailles qu'est née la coalition des volontaires de la transition. Une coalition qui entend jouer toute sa partition pour aider les autorités de la transition à mettre en place une gouvernance vertueuse.

Prenant la parole, Nango Dembelé, Journaliste, a affirmé que si cette coalition n'était pas née, il fallait la créer parce que notre pays est à la croisée des chemins pour les raisons que vous savez. « **Aujourd'hui, nous Maliens nous sommes perdus. Nous ne savons même plus où donner la tête. Nous**

sommes dans une période charnière qu'est la transition. Il y a 6 mois que le régime d'IBK a chuté. En tant que maliens, il nous revient de faire une rétrospective. 30 ans après le régime militaire du général Moussa Traoré. Quel est le bilan ? 9 ans après ATT quel est le bilan ? 6 mois après IBK quel est le bilan ? », s'est-il interrogé.

A l'en croire, les Maliens sont sortis massivement en 1991 pour dire non à ce qu'ils appelaient à l'époque le régime dictatorial. Ce peuple aspirait à un mieux vivre. « **Vous serez d'accord avec moi que le malien de 1991 sinon même de 1968 à 1991 vivait mieux**



que celui d'aujourd'hui. Au moins il avait la paix, il y avait la quiétude. 30 après cette démocratie nous a fait voir de toutes les couleurs, c'est ce qui nous situe aujourd'hui dans ce que nous vivons. Les acteurs démocratiques à l'époque ont échoué. La démocratie tant souhaitée par le peuple a été mal conduite. Le résultat tout le monde le sait coup d'Etat sur coup d'Etat. Pour ceux qui ont un certain esprit critique, vous faites le tour en Afrique tous les pays voisins qui ont enregistré au moins deux coups d'état sur leur territoire sont les moins avancés de la planète. Le Mali, le Burkina, le Niger en font partie. L'exception revient au Ghana où après une série de coups d'état, un militaire a pu redresser ce pays. Mais malheureusement ce n'est pas notre cas », a dit Nango Dembélé.

Il a salué la création de la coalition, car pendant cette période transitoire, le Mali a besoin du concours de toutes les filles et de tous fils de ce pays pour être conduite à bon port. « Nous devons laisser de côté nos égos,

mettre le Mali au-dessus de tout et regarder dans la même direction. Et quand tout sera dans l'ordre chaque Malien s'arrangera de son côté. Nous sommes en période transitoire. Je m'adresse principalement à la jeunesse. Souvent je le dis dans les causeries, j'ai pitié de la jeunesse malienne. Cherchez à savoir qui vous êtes et ce que vous voulez. Cherchez à savoir qui suivre et qui ne pas suivre. Avant chaque coup d'état, c'est la jeunesse qui est mobilisée mais de quelle manière, la manière la plus atroce. Les jeunes utilisés à toutes les fins au risque de leur vie », a-t-il martelé.

Pour le président de la coalition Kassoum Coulibaly, la réussite de la transition est une œuvre collective et chacun à sa partition à jouer. « La transition doit renforcer la régionalisation, nous avons renforcé le travail d'information, d'éducation, de communication et de sensibilisation pour que tous les citoyens maliens puissent s'approprier les vertus, les idées, les valeurs, les principes, la Charte, les ac-

tions, les textes de la transition pour qu'elle soit une réussite pour tout le monde. A côté de ces centres régionaux d'appui, nous allons mettre deux écoles spécialisées. L'école des femmes pour la réussite de la transition car nous pensons qu'elle doit être l'affaire des femmes. Aujourd'hui nous avons des dynamiques qui sont mises en place pour que les femmes s'engagent pour l'avenir de nos enfants, de nos frères. Les jeunes doivent être en première ligne de la transition. Nous allons mettre en place la deuxième école. L'école des jeunes pour la réussite de la transition, nous l'avons dit le Mali a plus de 60% de jeunes de moins de 21 ans. Nous allons produire périodiquement des notes d'analyses que nous allons mettre à la disposition des autorités de la transition pour qu'elles puissent avoir les informations réelles du territoire, comprendre les enjeux nationaux et internationaux », a-t-il laissé entendre.

■ Ibrahim Sanogo

Vue de l'état de la Nation et de la Transition : La crise sociale malienne actuelle est une conséquence logique des actions de dépouillement et de prédation de l'Etat sur la nation et son peuple

La crise actuelle que le Mali traverse invite plus que jamais à des réflexions sur les causes profondes et de rechercher des solutions de reconstruction de notre pays. Comment en sommes-nous arrivés là où personne (tant bien gouvernants que gouvernés) ne s'y attendait ? Je m'en vais interroger la relation Etat Nation du Mali dans son histoire pour rechercher des éléments d'appréciation. Entendons par relation Etat Nation tout le mécanisme d'administration et de gestion mis en place par l'appareil du pouvoir et la participation du peuple à ce mécanisme et ses retombées sur la société. La gestion faite par l'Etat bénéficie-t-elle à la nation ou sert-elle plus des intérêts privés de prédateurs ?

L'histoire nous enseigne que l'un des plus riches empereurs du Mali a fait un pèlerinage à la Mecque en emportant de nombreuses tonnes d'or du Mali qu'il a gracieusement offert tout au long de son parcours. Acte de générosité vue sous certains angles ; mais déjà l'on peut aisément voir un symbole de prédation des biens de la nation au service d'un individu alors que le peuple vit dans le besoin. La recherche d'un bonheur individuel qui dépouille les ressources du peuple. Or comme l'affirme André Chédir : « Le bonheur individuel se doit de produire des retombées collectives, faute de quoi, la société n'est qu'un rêve de prédateur ».

L'hypothèse que nous avançons est la suivante : la crise sociale malienne actuelle est une conséquence logique des actions de dépouillement et de prédation de l'Etat sur la nation et son peuple.

En effet, la prédation s'accompagne forcément d'investissement non suffisant dans les secteurs clés de souveraineté et de développement. Ainsi donc, on s'aperçoit que, des indépendances à nos jours, malgré tous les



efforts fournis, on est loin d'offrir une éducation de qualité à chaque citoyen. L'école n'arrive pas à recevoir tous les enfants ; et tous les enfants reçus ne sortent pas avec des compétences adaptées à leurs besoins dans la société. Il est donc logique que les laissés pour compte de ce système recherchent leurs chemins de « retour » dans la société. Ayant perdu l'usage des stylos et de la craie, ils reviennent en maniant des armes. Ayant été mis aux portes de l'école, ils y reviennent par les fenêtres et en fermant les portes. Ils obéissent désormais à d'autres maîtres dont les idéaux ne servent que le mal en instaurant la violence comme principe. Ils trouvent devant eux, un Etat ayant perdu son monopole de la violence, avec des symboles d'autorité de façade, dépouillés de tous leurs pouvoirs et forces ; mettant ainsi à rudes épreuves la confiance et la stabilité des populations qui ont jusque-là cru à un système qui n'est que l'ombre de son passé.

Des populations désabusées, gagnées par la pauvreté, l'analphabétisme, l'ignorance (tant intellectuelle que spirituelle) se trouvent ainsi entre l'Etat prédateur et les prédateurs de l'Etat qui veulent en découdre avec ce dernier. Les conséquences, nous les connaissons : écoles fermées, villages incendiés, hameaux

brulés, bétail emporté, déplacement massif, assassinats notamment de femmes et d'enfants. Des délinquants ordinaires amplifient leurs crimes et s'assimilent aux groupes armés non identifiés.

Comment reconstruire un pays victime d'un tel désastre ; un pays dont les pratiques de politiciens, de leaders religieux et d'agents d'Etat ont grandement contribué à son effondrement ? C'est là tout le chantier de la refondation de l'Etat pour lui donner de bases nouvelles de vie en société ; une société dans laquelle la puissance publique oriente ses mécanismes d'intervention vers les missions de services publiques et dans l'intérêt du citoyen. Parmi les chantiers énormes, une place de choix doit être accordée :

- à la refondation de l'école pour lui donner les moyens d'assurer sa mission d'éducation de qualité pour tout citoyen en lien avec les besoins d'emploi et de développement du pays ;
- à un diagnostic des textes juridiques pour la promotion de l'inclusion sociale ;
- à la formation des communautés à la citoyenneté.

B. Koundia SANGALA

Dr Choguel Kokala Maïga sur les 4 mois de la transition : « Le constat est amer... »

Le président du comité stratégique du mouvement du 5 juin-rassemblement des forces patriotiques (M5-RFP), Choguel Kokala Maïga, a jugé « amer » le constat sur les 4 mois de gouvernance de la transition. C'était lors de la conférence de presse du M5-RFP.

« **Après 4 mois d'investiture du régime militaire, nous avons fait un constat amer. Nous avons une oligarchie militaire qui a remplacé l'ancienne oligarchie familiale. Elle a pris toutes les Institutions en otage, viole les lois, enlève et fait séquestrer les citoyens ; elle s'en prend aux plus faibles, protège les riches et les barons de l'ancien régime** », s'indigne le docteur en télécommunication. Pour lui, les nouvelles autorités ont échoué dans la lutte contre l'insécurité.

Dans son analyse, Dr Choguel Kokalla Maïga reproche aux militaires de perpétuer les pratiques combattues sous l'ancien régime. Il accuse les autorités transitoires de la « violation systématique et continue » des lois et des textes de la République ; le manque d'inclusivité dans le processus inclusif de préparation des élections ; la mise en place du CNT de façon « illégale et illégitime » ...

La relecture de l'Accord d'Alger, une nécessité

La mise en œuvre intégrale de l'Accord pour la paix et la réconciliation issu du processus d'Alger suscite de réactions au Mali depuis quelques jours. Pour sa part, Dr Choguel opte pour sa relecture, cela pour l'intangibilité de l'unité nationale, la souveraineté du pays sur l'ensemble du territoire, la forme républicaine et laïque de l'État, et l'intégrité du territoire national. A ce niveau, il met en garde les autorités de toute tentative de partition du Mali à travers la mise en œuvre de ce document. « Je veux, ici, être clair et entendu par tous ceux qui travaillent dans l'ombre, dans les bu-

reaux feutrés, et dans les multiples commissions et cercles secrets contre le Mali : le peuple malien n'acceptera jamais la partition de son territoire. Il s'opposera avec force et détermination à tous ceux qui ont décidé de trahir la cause nationale pour des intérêts politiques ou personnels », a-t-il laissé entendre avant d'ajouter : « ici et de façon solennelle, nous mettons en garde les autorités ». Choguel Kokalla Maïga n'en décolère pas et tacle les militaires. « **Nous ne laisserons personne vendre le Mali à la bouche des valeurs politiques à Bamako et à Kati** », a-t-il laissé entendre.

Le président du MPR déplore également la fin de l'opération « opération Maliko » qui visait à rétablir l'État du Mali dans ses fonctions régaliennes ; à affirmer l'autorité de l'État sur l'ensemble du territoire ; à couvrir l'intégralité des régions de Gao, Tombouctou, Kidal, Ménaka, Taoudéni, Mopti, Ségou.

Dr Choguel Kokalla Maïga dénonce la politique de poids deux mesures dans la démolition des maisons dans la zone aéroportuaire

« Les casses des maisons de l'aéroport font-elles partie des priorités de la transition ? Font-elles partie des priorités inscrites dans la charte de transition ? Font-elles partie des doléances des manifestants du 5 juin au 18 août 2020 ? Un pouvoir « politique militaire déguisé et illégitime » peut-il se substituer à un régime démocratique élu pour créer des réfugiés à Bamako, en plus de ceux venus du nord et du centre ? Pourquoi les différents gouvernements élus démocratiquement ne se sont pas donnés à de telles opérations de démolitions ? ...sont, entre autres, les questions auxquelles les autorités transitoires doivent apporter de réponse selon Dr Choguel Kokalla Maïga. Il a également dénoncé la politique de deux poids deux



mesures dans cette démolition. « **Pendant qu'on démolit chez certains, il y a des intouchables auxquels ils ne touchent pas** », regrette le président du MPR. Pis, selon lui, il y en a qui construisent et continuent de construire dans cette zone aéroportuaire. Pour lui, « on ne peut pas accepter qu'il y ait deux catégories de citoyens dans le même pays, après une lutte héroïque du peuple ».

Doute sur le processus de préparation des élections

La réussite de la transition sera aussi jugée à travers la crédibilité des prochaines élections générales. Or, le processus en cours n'est pas inclusif. En tout cas, selon Dr Choguel Kokalla Maïga. « **Vous vous souviendrez que le feu a été mis aux poudres à partir des élections de mars et avril 2020. Aujourd'hui, le ministère de l'Administration territoriale et de la Décentralisation est en train de préparer la même situation** », prévient l'ancien patron de l'AMRTP. Selon lui, s'il n'y a pas de rectification de la trajectoire de la transition, de changement de comportement des Institutions, dans la façon de préparer et de conduire les processus électoraux, « **nous allons nous retrouver dans une impasse** ». Par ailleurs, Dr Choguel a prévenu tous ceux qui veulent atteindre leur objectif contre l'intérêt du Mali. « Je voudrais dire à ceux qui s'adonnent à la violation de l'Accord ; à la multiplication des injustices contre des couches faibles et défavorisées et ceux qui préparent des élections frauduleuses que le peuple se dressera de toute sa taille sur leur chemin ».

Mamadou Diarra

Source: journal le pays- mali

Mali-niaiserie : La Transition dans l'impasse, il urge de changer de direction...

Le statut de Kidal est le symptôme de la faillite de l'État et de l'agression de nos sociétés par le l'économie criminelle. Nombre d'observateurs font à juste titre, des faiblesses l'État un prérequis dans l'analyse des crises africaines dans les pays du Sahel. Mais au-delà de l'État les analystes se doivent d'intégrer l'évolution interne des sociétés elles-mêmes dont l'angélisme supposé défie de plus en plus la réalité. Il devient essentiel que les travaux sur l'État et les processus électoraux, prennent la mesure des mutations subversives qui déstabilisent nos sociétés. L'État au Mali évolue entre la révolution en cours et la démocratie citoyenne que celle-ci a pour mission d'instaurer. L'avenir de la nation en dépend.

Pour certains observateurs, l'État assiégé de toute part, rend toutes élections inefficaces comme mode d'évolution du pouvoir sans sa refondation nécessaire. En conséquence, le Mali devrait prendre le temps des réformes nécessaires à la refondation de l'État qui doit désormais s'ajuster à la société. La question est alors de savoir à quelle société il doit opérer cet ajustement dans la mesure où nos sociétés sont en transition du fait des mutations qui les déstabilisent sous nos yeux. Ce serait une faute politique collective que de permettre un glissement de la date de la transition en cours.

Il faut être clair sur un point, la Transition dans son format actuel ne pourra rien apporter au pays. La refondation de l'État est inscrite dans la lutte du peuple, elle a été portée par le Mouvement du 5 juin- Rassemblement des Forces patriotiques (M5-RFP). Mais cette lutte a été trahie dans le moment présent, au point que la question des élections se posera dans cinq ans, si la marche en cours continue. Aussi faudrait-il rester intraitable sur la durée de la Transition...

Les dirigeants de la Transition en cours n'ont ni la volonté, ni les compétences pour refonder l'État, encore moins la capacité d'inclure les forces alternatives de progrès, pour ce faire. La crise Africaine est une crise de gouver-



nance. En acceptant cette assertion, il faut convenir que ce qui se passe au Mali est loin d'apporter une réponse quelle que soit la durée de la Transition.

En Afrique la construction de l'État est au centre du débat. Le Mali demande plus d'État et mieux d'État, ce pendant que des observateurs et autres analystes nous proposent un État estropié, démembré, alors qu'il nous faut un État renoué légitimé par son rapport à la participation du citoyen et son contenu social prononcé.

Ce serait aussi une faute grave de croire que les forces qui sont en mouvement dans nos sociétés ne s'attaquent seulement qu'à l'État ? Il nous faut une analyse complète de l'évolution du Sahel et surtout des acteurs non conventionnels qui le mettent en mouvement. Que valent les décisions des chefferies face celles des narcotrafiquants dans certaines ré-

gions du pays ? Nos sociétés font face à des mutations subversives dont les acteurs ne sont porteurs de rien, mais qui affaiblissent chaque jour nos structures sociales. Sauf à se mouvoir dans des entités de non-droit, qu'ils ont rendu ingouvernables en créant le chaos. Sous ce rapport, il y a un risque sérieux de faire dépendre l'issue de la Transition à des concertations nationales des communes à la nation.

Le problème du Mali n'est pas le niveau de formulation des demandes et propositions pour l'avenir de nos concitoyens mais de la qualité de la représentation pour éviter que cela ne s'opère par un petit nombre d'élus.

Le Mali n'a pas sérieusement discuté de la question nationale, ni interrogé notre propre histoire depuis la fin des grands empires.

Mme Ly Madina Tall dans sa contribution à l'empire du Mali, traite du statut des groupes

ethniques composant l'empire, Sékéné Mody Sissoko aussi, mais très peu d'historien en ont fait une préoccupation. Nous avons présumé résolue la question nationale dans notre espace, ce qui ne semble pas avoir été le cas. Nous avons au Mali reproduit les traits des Etats-nation du 17ème siècle au cours de laquelle période, le « Fama » guerrier a remplacé le « Mansa » aristocratiques des empires. A la pénétration coloniale ces Etats étaient affaiblis outre par conflits de toutes sortes, mais aussi et surtout par les conquêtes Omariennes et Samoriennes. Ces conquêtes qui ont bouleversé les pouvoirs locaux n'ont pas permis les alliances et les résistances nécessaires face à la colonisation. Elles ont davantage affaibli nos sociétés en créant de nouvelles conflictualités. Toute analyse de l'État coloniale et postcolonial doit intégrer ces réalités.

L'État postcolonial n'est pas seulement en cause, il n'est pas le seul attaqué. Les nouveaux acteurs en mouvement déstabilisent les pouvoirs locaux, les terroirs et les territoires déjà en conflit ou évoluant parallèlement à l'État. Une autre source de complexification de la situation. Si nous commettons l'erreur de considérer les pouvoirs locaux désincarnés ou de leur donner les pouvoirs ou les légitimités qu'ils ont cessés d'avoir, alors nous passerons à côté de l'objet de notre analyse.

Il nous faut intégrer avec un détachement intellectuel plus profond le fait que notre société, peu armée à faire face aux mutations subversives en cours, perd de plus en plus, sans réagir, ses derniers repères sans en avoir construit d'autres.

Dans ces conditions comment pourrions-nous affaiblir davantage l'État en le supplantant par des sociétés ; voire des entités qui, elles-mêmes se cherchent. Le Mali doit tirer les leçons désastreuses de la décentralisation qui a largement contribué à la fragilisation du pays en émiettant les terroirs et les territoires, pire en introduisant de nouveaux conflits et en revitalisant les conflits précoloniaux et fonciers d'aujourd'hui.

Les tares de l'État actuel portent la marque des intellectuels et des politiques. En effet, sans esprit de polémique, on peut observer que les tenants des idéologies d'hier consacrent aujourd'hui leur activité à justifier la passivité et la révérence aux régimes politiques quelle que soit leur nature ou même leur illé-

gitimité plutôt que de se battre pour la démocratie citoyenne.

Le temps de la démocratie citoyenne !

La démocratie citoyenne, est de promouvoir la mise en pratique d'une nouvelle intelligence collective basée sur la coopération, l'entraide, la solidarité. Contribuer à réduire la prégnance des modes d'organisation collective établis sur la domination et la compétition individuelle. Elle consiste à répondre à la question du pourquoi et de comment mieux décider, faire et vivre ensemble.

Elle ne peut être réalisée que dans un État capable de production d'idée du vivre ensemble et d'un minimum de redistribution. Le délitement en cours de l'État met en danger la nation et les sociétés livrées aux cercles mafieux et à la violence structurelle.

Pour la consécration, il faut partager une autre méthode de réflexion et d'action pour revitaliser notre démocratie qui s'est considérablement affaiblie. Il s'agit d'inciter les concitoyens à formuler leurs demandes et leurs propositions pour l'avenir de notre nation qui ne pourra plus se dessiner par des « experts » en tout et rien. La république des experts, que ceux qui n'étaient pas préparés aux fonctions qu'ils occupent veulent instaurer, est une négation de la nation et de la démocratie. Ils sont incapables de refonder l'État, pour une démocratie citoyenne.

Beaucoup d'entre nous sont aujourd'hui résignés, découragés, désespérés face aux enjeux collectifs que nous devons affronter. Pourtant ce pays doit trouver de méthode d'organisation collective dans les collectivités locales que nous élisons, ce qui pourrait susciter l'implication du plus grand nombre. Ce faisant, nous pouvons générer de l'envie et du désir de décider, de faire et de vivre ensemble.

Seul un État rénové est capable de le faire, pas cet État invertébré, émasculé et entretenu à des fins de prédation en toute déloyauté à la nation. Le Mali disparaît sous nos yeux. Il urge de changer de direction nationale et pour cela il faut rester intraitable sur la durée de la transition.

Pour qu'il en soit ainsi quelques grands principes doivent soutenir l'intelligence collective des Maliens. Il s'agit de la détermination du principe de participation effective au processus décisionnel ; de la clarification de notre système de valeurs ; de choix de nos modes de gestion et de décisions ; d'une liste de priorités opérationnelles, et surtout des dispositifs d'évaluation et d'ajustement continus.

L'enjeu est de redonner du sens à l'action publique pour susciter l'engagement du plus grand nombre de citoyen afin de revitaliser notre démocratie. Nous avons un instrument que d'autres nous ont repris et qui fonctionne avec bonheur au niveau local. Il s'agit de l'EID (l'Espace d'Interpellation Démocratique).

L'EID a été une des plus importantes constructions politiques de l'Afrique des démocraties nouvelles. Il est une des innovations politiques extraordinaires de notre pays. Mais au fil du temps, sa tenue au niveau national, l'a progressivement vidé de tout contenu progressiste. Le transfert de cette expérience au niveau local serait une grande avancée, mais lui conférerait un nouveau souffle. L'expérience a été présentée au MAEP (Mécanisme Africain d'Évaluation par les Pairs) parmi les bonnes pratiques démocratiques. Le temps est peut-être venu de le délocaliser à la base, il faut inverser la pyramide.

Ambassadeur Souleymane Koné



Cinéma : La parole aux albinos

Nous sommes une matinée de novembre à Siby, une localité située au sud de la capitale et qu'on peut rallier en une demi-heure en voiture. Le réalisateur Salif Traoré, ses comédiens et son équipe de tournage et ses comédiens se retrouvent pour les dernières séquences d'un docu-fiction, sur les albinos (ces personnes qui souffrent d'une anomalie de production de mélanine, un pigment qui donne sa couleur à la peau). Le décor : une concession ordinaire de village servant de plateau pour ce film.

Dans les environs, de nombreux enfants accourent des différentes ruelles, se marchant parfois sur les pieds, plus par curiosité que pour être de véritables témoins du tournage de ce documentaire.

Quelques piaules en banco s'ouvrent sur une minuscule cour très ombragée. Une dizaine de moutons et quelques chèvres broutent des fanes d'arachide ou fourrage. Au milieu de ce décor rustique, trois comédiennes, notamment deux d'un certain âge et une jeune albinos se donnent la réplique devant une caméra. À l'autre bout de la cour, le réalisateur donne des consignes au cadreur (cameraman), au preneur de son et à l'éclairagiste. Le premier tient une perche et fait de grands gestes pour exiger

le silence, le second oriente sans cesse deux panneaux réfléchissants pour amplifier la lumière du jour.

Quant aux trois actrices sur la scène, elles déambulent entre animaux et ruelles adjacentes, se regardent, discutent entre-elles, sourient, pleurent parfois, mais toujours déterminées. Pourtant, certaines scènes sont reprises plusieurs fois sur intransigeance du réalisateur. D'autres sont répétées pour des raisons techniques. Au bout de quelques heures, intervient la pause-déjeuner.

«Nous avons commencé à tourner ce film depuis trois semaines. D'abord à Bamako, puis nous sommes arrivés à Siby», raconte le réalisateur. Il s'agit de susciter le débat sur une problématique connue de la plupart de nos sociétés africaines. Les albinos sont considérés comme des êtres surnaturels. On estime qu'une partie de leur corps ou leur sang peut par exemple aider à conquérir le pouvoir ou à conserver la suprématie sur les autres. Il faut aussi préciser que les albinos sont très souvent sacrifiés dans nos contrées pour prétendument conjurer le mauvais ou obtenir le bonheur au village.

Dans le documentaire, le personnage principal, Sali, échappe de justesse à un sacrifice rituel

dans son village natal. Transportée clandestinement à Bamako, elle se débrouille bien à l'école. Passe le baccalauréat et s'inscrit à l'école de médecine. Elle y décroche son doctorat et retrouve un petit copain qui s'est amouraché d'elle.

Salif Traoré s'interroge. Pourquoi entretenir des mythes autour de l'albinisme ? Pourquoi penser que des organes et le sang d'albinos peuvent procurer de la richesse et du bonheur ? Ces questionnements légitimes interpellent la conscience collective sur la nécessité et l'urgence d'agir afin de mettre sous cloche cette couche vulnérable.

Du fait des problèmes de santé qu'ils ont : faible acuité visuelle et d'autres troubles de la vision (myopie et hypermétropie), photophobie (une intolérance à la lumière), nombre d'albinos ne réussissent pas à l'école. Pourtant, il est admis par les spécialistes que le bon suivi d'un enfant albinos peut lui permettre de progresser dans les études.

Salif Traoré n'est pas à son coup d'essai, loin s'en faut. On se rappelle que c'est lui qui avait remporté le prix spécial Uemoa de l'intégration africaine lors de la 26^e édition du Fespaco en 2019 à Ouaga. C'était avec son documentaire intitulé : «Jamu Duman» ou nom de famille.

Youssef DOUMBIA
Source : L'ESSOR



L'État Guinéen : Toujours comme un bulldozer aveugle et ivre

Comme à ses habitudes, les autorités guinéennes qui ne savent faire que dans la brutalité, l'amateurisme et le mépris, ont lancé de nouvelles opérations de déguerpissement qui, même si elles s'avèrent nécessaires par endroits, renvoient une image déshumanisante des victimes. Et pourtant, l'une des premières missions de l'État est de protéger et assister la population.

Malheureusement, au regard des opérations précédentes et celles en cours, il n'y a aucun doute sur l'inexistence d'un programme réfléchi de recasement, de dédommagement et de prise en charge psychologique au moins des enfants des familles concernées.

L'autorité de l'État consiste à agir avec fermeté certes, mais de façon intelligente et humaine. À défaut, ses actes contribueront à grossir les rangs des frustrés et haineux qui deviennent de plus en plus nombreux à cause des multiples cas d'injustice et de la précarité. Cette frange de la population représente à la fois une bombe sociale à retardement, une menace

sécuritaire dans nos villes et un potentiel important de candidats à l'immigration irrégulière. Ce sont là des paramètres non négligeables que les décideurs publics devraient prendre en compte avant d'agir pour éviter que les inconvénients ne soient plus importants que les avantages éventuels.

Par ailleurs, qu'en est-il de ceux qui occupent les espaces qui empêchent les populations d'accéder aux bords de mer ? Et le cas des immeubles luxueux qui émergent dans des zones publiques telles que la cité ministérielle de Donka, la SIG Madina ou les corniches ? Quelles sont les conditions d'acquisition de ces domaines et qui en sont les propriétaires ? Et mieux, comment peut-on comprendre la démolition des habitations dans les zones dites de l'État sans jamais traduire en justice un seul signataire d'un document administratif d'attribution par une autorité compétente ?

En somme, bien que nul ne puisse remettre en cause la nécessité de préserver les biens publics, mais ce n'est pas dans l'arbitraire et l'in-



justice que cela doit se faire. Autrement, on n'aura fait que créer un cycle interminable de frustration qui servira d'argument à ceux qui viendront aux commandes pour remettre en cause les actes en cours, et décider d'autres démolitions insupportables.

C'est pourquoi, l'État étant incontestablement une continuité, ceux qui agissent à son nom ne doivent pas verser dans la délinquance déguisée en normalité.

Aliou BAH

Source : GuinéeNews

UA : Moussa Faki Mahamat rempile

Le président de la Commission de l'Union africaine (CUA) a été réélu, samedi soir, pour un mandat de quatre ans.

Sans surprise, Moussa Faki Mahamat (60 ans) reste à son poste. Le diplomate tchadien, qui était l'unique candidat à sa succession, a recueilli 51 voix sur 54 votants lors d'une réunion à huis clos des chefs d'État et de gouvernement du continent. En outre, 3 abstentions sont à noter.

Cette élection s'est tenue à l'occasion de la 34e Session ordinaire de l'Assemblée des chefs d'État et de gouvernement de l'organisation panafricaine.

Après ce plébiscite, l'ancien ministre des Af-



fares étrangères du Tchad s'est dit « profondément honoré par le vote de confiance écrasant et historique des États membres de l'UA ». Le poste de vice-président de la Commission, principal enjeu de ces joutes, est revenu à Monique Nsanzabaganwa. La Rwandaise a obtenu 42 voix, soit plus des deux tiers requis. Elle a

devancé entre autres Hasna Barkat Daoud (Djibouti) et Pamela Kasabiiti Mbabazi (Ouganda) qui n'ont eu que 12 voix.

Le président rwandais, Paul Kagamé, a joué un rôle majeur dans la victoire de sa compatriote.

CD/id/APA

Affaire « Sweet Beauté » au Sénégal : Sonko s'explique sur sa présence sur les lieux et refuse de déférer à la convocation de la SR



Après le communiqué publié vendredi dernier où il niait les faits qui lui sont reprochés, dans l'affaire Sweet Beauté, Ousmane Sonko a fait face à la presse en début de soirée pour apporter des explications sur les « séances de massage » qui l'ont mené à cette histoire. Selon la version du leader de Pastef « c'est un mal de dos » récurrent qui l'aurait donc poussé à fréquenter le salon Sweet Beauté, pour des massages thérapeutiques, donc pour raison de santé.

« On m'avait prescrit de suivre un régime qui consiste à pratiquer le sport mais en évitant tout sport de contact. Il m'est également recommandé de faire régulièrement de la natation et aussi de faire des séances de massage pour libérer les muscles et atténuer les douleurs que je ressens depuis des années même si je ne l'ai jamais révélé à quelqu'un... C'est cela qui m'a donc amené à faire des séances de massage dans certains instituts reconnus de Dakar... », a indiqué le candidat malheureux de la dernière présidentielle.

Toujours dans ses explications, le leader du Pastef, de révéler qu'il a été question pour lui à un moment donné de sortir du pays pour subir un traitement chirurgical. En avril, nous dit-il, certains médecins lui ont déconseillé de ne pas suivre cette option et de faire le régime

qui lui a été préalablement prescrit. D'ailleurs, son premier massage a été fait avec un Coréen mais les moyens pour suivre ce massage faisaient défaut (la séance coûte environ 200.000 francs CFA). C'est ainsi que l'Institut Sweet Beauté lui a été recommandé. Il a tenu à rappeler que les raisons qui lui ont permis de choisir ce lieu, sont des raisons médicales et qu'il a tenu à vérifier de lui-même la conformité des lieux avec la réglementation en vigueur.

Sur les accusations de viol de la nommée A. Sarr il les a réfutés, indiquant d'ailleurs n'avoir jamais été seul avec les masseuses.

« ...j'exige que la procédure soit respectée »

Le leader de Pastef Ousmane Sonko a décidé par ailleurs de ne pas répondre à la convocation que lui a servie la section de recherches de la Gendarmerie relativement à cette affaire. Malgré la convocation qu'il confirme avoir reçue ce vendredi, le député veut le respect de la procédure. « Nous invitons tous les sénégalais à se tenir prêt, j'ai reçu la plainte, et après concertation avec les avocats nous avons décidé de ne pas déférer à la convocation. Je ne veux pas de raccourcis, je n'ai pas

dit que je ne déférerais jamais devant la justice, je n'ose pas, je suis un citoyen sénégalais, mais les lois sont faites pour être respectées. Quand une procédure est prévue, il faut la respecter, or elle dit que l'on ne peut convoquer un député en cours de mandat sans requérir l'avis de l'assemblée nationale pour la levée de l'immunité parlementaire. Ils peuvent le faire en 24 h ou 48 heures parce qu'ils ont leur majorité écrasante. Mais je tiens à ce que la procédure soit respectée », a martelé Sonko.

« S'il lève l'immunité mardi à 9h, les 5 minutes qui suivent j'irais répondre à leur convocation, mais autrement j'exige le respect de la procédure », a-t-il ajouté.

« Ce sera le dernier ou l'avant dernier combat... »

Ousmane Sonko qui soupçonne une main politique derrière cette affaire, a d'ailleurs accusé clairement le Chef de l'État Macky Sall. « Il ne connaît que les rapports de force, il n'en a cure du droit. Nous sommes nés dans les épreuves, nous avons grandi avec, et nous sommes arrivés là où nous en sommes avec les épreuves. Mais comprenez que cette fois ci, cela va passer ou ça va casser. Ce sera le dernier ou l'avant dernier combat », a-t-il promis. Parce que selon lui d'ailleurs, il y était déjà préparé. « Le procureur Serigne Bassirou Guèye a demandé que je sois arrêté une fois que je serai à la Brigade de Recherches. Je me suis déjà préparé, ma famille aussi et mes bagages sont prêts. Mais j'exige que la procédure soit respectée, à partir de ce moment tout ce qui viendra nous gérons parce que nous sommes prêts pour ce combat. Mais il s'agit d'un complot politique orchestré par Macky Sall lui-même, mais aucun subterfuge juridique ne le fera passer, nous nous battons sur tous les fronts », a-t-il conclu.

Source : DakarActu



CHAN 2021 : Défaite du Mali face au Maroc, « rentrez la tête haute », déclare Bah N'Daw

Le Mali a perdu sa 2e finale du championnat d'Afrique des nations de football (CHAN) ce dimanche 07 février 2021 au Cameroun, après celle de 2016. Les Aigles locaux du Mali ont été battus par les Lions de l'Atlas du Maroc par le score de 2-0. La médaille d'argent et le trophée de fair play de la compétition ont été tout de même remportés par les Maliens. « Vous avez dignement représenté votre pays que vous avez su enchanter et servir jusqu'au bout. Bravo! », a déclaré le Président de la Transition Bah N'daw à l'issue de la finale.

Un match électrique du début à la fin, ont constaté de nombreux supporters Maliens. Au stade Ahmadou Ahidjo de Yaoundé, au Cameroun, les deux équipes se sont montrées menaçantes dès les premières minutes avec des occasions manquées de part et d'autres. Parmi ces occasions, le tir du ma-

lien Demba Diallo qui passe légèrement au-dessus de la barre transversale des lions de l'atlas à la 25e minute du match. A la mi-temps, le score était à zéro but partout. De retour des vestiaires, les deux équipes se mobilisent de nouveau. A la 63e minute, l'aigle Moussa Koné, rate "la meilleure occasion de

but du Mali", constatent des supporters. Six minutes plus tard, c'est le Maroc qui transforme un corner en but. Les lions de l'Atlas mènent donc avec un score de 1-0 à la 69e minute. Le deuxième but du Maroc est ensuite marqué à la 79e minute à travers un autre corner.

Mais ces deux buts n'ont rien changé à la détermination des Aigles. Le capitaine de l'équipe malienne Djigui Diarra et ses coéquipiers se sont battus jusqu'à la dernière seconde du match. Le Mali perd ainsi sa 2e finale du CHAN après celui de 2016 où il a été battu 3-0 par la RDC. Les aigles locaux rentreront, cependant, avec la médaille d'argent et le trophée du fair-play. « Recevez mes félicitations, celles de toute la Nation et celles de tout le Gouvernement. Rentrez au pays la tête haute. », était la conclusion du message du président Bah N'daw adressé à l'équipe malienne.

Source : Studio Tamani



Bélier (21 mars - 19 avril)

À votre poste de travail, vous aurez les idées claires. Vous aurez un sens inné de l'organisation. De par vos propres initiatives ou en obéissant plus prosaïquement à des directives, vous serez en mesure de vous pencher sur de nouveaux clients.

Uranus aura une influence positive. Cette planète vous aidera à recadrer la plupart de vos dépenses, ce qui renforcera encore plus l'efficacité de votre gestion. Vous pourrez même recentrer vos placements financiers sur des objectifs plus réalistes...



Taureau (20 avril - 19 mai)

Un effort est demandé par un chef. Il peut faire cette demande d'une façon sèche. La communication coince en effet. Les supérieurs hiérarchiques pourraient être maladroits avec vous. Ne le prenez pas personnellement. La santé de l'entreprise en dépend.

Les dépenses d'argent continuent. Elles concernent un peu tout, les charges et les frais inattendus. Vous pouvez réaliser quelques économies en vérifiant les prix. Faites les soldes, pensez à comparer les tarifs. Même de petites économies sont les bienvenues.



Gémeaux (20 mai - 21 juin)

De belles possibilités s'offrent à vous dans votre sphère professionnelle. Mars vous permet de faire valoir vos idées qui seront bien acceptées. Vous mettez un dernier coup de collier pour obtenir ce que vous attendez depuis longtemps. Vous ne savez plus où donner de la tête avec ces 4 planètes dans votre maison 8. Votre situation financière est tributaire des autres, notamment de votre famille et cet état de fait vous énerve un peu, car vous avez l'impression de ne rien maîtriser.



Cancer (21 juin - 21 juillet)

Vous avez quelques petits soucis envers toute forme d'autorité aujourd'hui à votre travail ! Évitez, dans la mesure du possible, les confrontations qui pourraient déboucher sur des discussions trop agitées ! Vous auriez du mal à assumer ce genre de relations.

Aujourd'hui, vous êtes un peu dans l'abus, et vos finances ne font pas exception ! Vous vous sentez insouciant et avez tendance à vouloir dépenser plus que de raison ! Restez dans le contrôle le plus possible, car Jupiter est une planète bien excessive !



Lion (22 juillet - 23 août)

Si vous exercez vos talents dans une activité commerciale, un gros dossier ou un client important pourra vous passer sous le nez... En effet, à cause des dissonances de Mars, vous serez excessivement bridé ! Vous supporterez mal les entraves...

Vous manquerez de réalisme concernant vos engagements financiers. En effet, ces derniers ne seront pas vraiment compatibles avec vos charges fixes. La planète Uranus sera très dépensière, surtout dans le domaine des plaisirs personnels, et des cadeaux !



Vierge (23 août - 23 septembre)

Vous pourriez avoir envie d'une formation. L'évolution de votre carrière nécessite une formation. Vos compétences ne sont pas bien vues par vos supérieurs hiérarchiques. La journée peut marquer l'occasion d'en parler. Un nouveau départ vous attend.

Il règne une ambiance de frustration. Des dépenses ne permettent guère de loisirs. Dans la journée, des règlements peuvent survenir. Il est nécessaire de préserver une trésorerie pour faire face à ces charges. Gardez confiance, ces frais sont temporaires.



Balance (23 septembre - 22 octobre)

Votre avenir professionnel vous paraissant assez incertain, vous pourriez avoir envie de prendre davantage soin de vous, de vous tourner vers une profession qui comble vos besoins intérieurs notamment de sécurité et d'évolution.

Vous risquez d'être assez impulsif dans vos dépenses et ceci peut nuire à l'équilibre de votre budget. Vous avez envie de faire plaisir à votre famille et vous achetez en ce moment les cadeaux de Noël.



Scorpion (23 octobre - 22 novembre)

Votre communication étant aujourd'hui un peu perturbée, il se peut que vos relations avec vos collègues de travail ne se passent pas au mieux. Vous avez tendance à vous montrer plus dur, et avez beaucoup de mal à faire des concessions. Soyez plus cool !

La prudence est de mise aujourd'hui avec vos finances, car Jupiter vous pousse aux dépenses inconsidérées ! Vos désirs sont légèrement dans l'excès et frôlent même l'insouciance ! Soyez vigilant, vos envies deviendraient vite incontrôlables !



Sagittaire (23 novembre - 21 décembre)

Votre entreprise pourra décider de délocaliser ou de sous-traiter une partie de vos tâches. Pour autant, votre poste ne sera pas supprimé. Simplement, il sera remanié. Vous devrez suivre le mouvement, et vous y faire... Pas ou plus le choix !

Tout chez vous respirera l'économie bien pensée... Voiture hybride, ampoules basse consommation, etc. Aujourd'hui, vous vous documenterez sur les avantages et inconvénients du chauffage au bois ! Économe, et respectueux de l'environnement... Sus au gaspillage !



Capricorne (21 décembre - 20 janvier)

Pour trouver la motivation, comptez sur l'atmosphère joyeuse au travail. Vos collègues ont un sens de l'humour développé ! Du côté du planning, il est chargé. Vos activités peuvent demander un bon sens de l'organisation. On compte sur vous pour cela !

C'est toujours la prudence qui prend le pas sur le désir. L'impulsivité n'a pas raison de vous. Le shopping est un moyen de flâner ou de repérer. La relation à l'argent reste sereine. Malgré des charges régulières, la gestion est faite avec sérieux.



Verseau (20 janvier - 19 février)

Des discussions interminables pourraient avoir lieu au sein de votre bureau pour définir qui fait quoi et dans quelles conditions. Les esprits pourraient s'échauffer et vous auriez bien du mal à garder votre calme.

Un bon aspect Saturne/Neptune vous procure une ouverture pour mettre en pratique certains de vos projets financiers. Vous pourriez par exemple demander un prêt. Il a toutes les chances d'être accordé bien que certaines clauses ne soient pas très claires. Il faudra bien les lire avec attention.



Poisson (19 février - 21 mars)

Vous avez toujours la reconnaissance de vos pairs au travail et en éprouvez une grande fierté. Néanmoins, vous pourriez ressentir un déséquilibre entre votre sensibilité et votre volonté, ce qui provoquerait chez vous quelques tensions intérieures.

Vous êtes un peu ce qu'on appelle panier percé aujourd'hui ! Jupiter en opposition à votre Lune vous pousse aux abus, et notamment aux excès en matière de dépenses ! La prudence s'impose donc, car vous pourriez le regretter par la suite !



SAER GROUP C'EST:

**+ de 400
collaborateurs**

aux nationalités multiples, répartis au sein de
26 sociétés, qui oeuvrent tous au rayonnement
de la marque SAER.

SAER GROUP